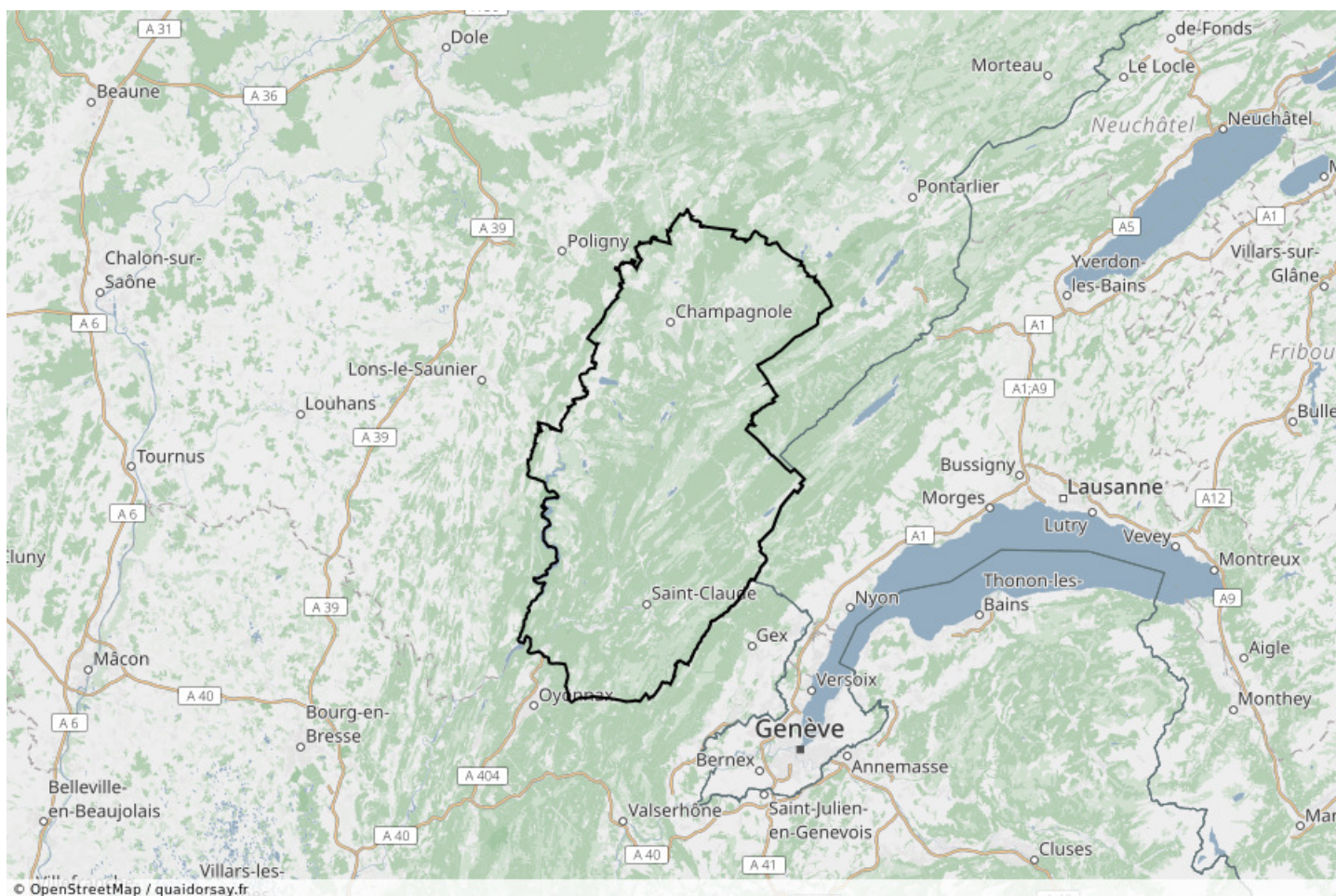


Jura - 2ème circonscription

N°9 | DONNÉES MISES À JOUR EN MAI 2025



Proposé par :

CELLULE LEXIMPACT

DE LA DIRECTION DU CONTRÔLE ET DE L'ÉVALUATION



INTRODUCTION

Les données publiques et ouvertes (opendata) sont de plus en plus nombreuses et riches.

DataCirco a pour objectif de présenter au plus près de l'échelle de chaque circonscription législative, des informations issues de ces données.

En effet, les statistiques et agrégats suivent habituellement les découpages administratifs ou statistiques qui ne correspondent pas aux découpages électoraux.

Certains chiffres dans ce document sont donc recalculés lorsque c'est possible selon les limites géographiques des circonscriptions et éventuellement contextualisés par leur équivalent au niveau départemental et/ou national. Dans le cas où les données ne sont disponibles qu'à l'échelle communale et que la circonscription ne suit pas les limites des communes, c'est la valeur des communes entières qui est prise en compte.

Avertissement

Les données utilisées pour produire automatiquement ce document correspondent à une situation à date. Certains jeux de données ne sont remis à jour ou publiés qu'avec un décalage temporel important et ne correspondent donc pas à la situation à ce jour, mais à la dernière situation connue et publiée. Le millésime des données utilisées est donc indiqué dans un but de transparence sur la fraîcheur des données utilisées.

Il faut donc prendre avec un certain recul les éléments chiffrés, qui sont à considérer avant tout comme des indicateurs et permettent de mieux appréhender les ordres de grandeur.

Un document évolutif

Nous sommes à l'écoute de vos retours pour améliorer ce document, prioriser l'ajout de nouveaux éléments et répondre à vos questions. Pour nous écrire : leximpact@assemblee-nationale.fr.

TABLE DES MATIÈRES

1	Population	4
1.1	Répartition de la population par tranches d'âge	4
1.2	Évolution de la population	5
1.3	Densité de population	6
1.4	Typologie des ménages/foyers fiscaux	7
1.5	Sources annexes	8
2	Parités des Élus	9
2.1	Parités des Élus dans le département	9
3	Économie	10
3.1	Établissements	10
3.2	Créations / radiations d'entreprises	13
3.3	Emplois salariés du secteur privé	17
3.4	Répartition géographique des emplois créés ou détruits	20
4	Revenus	22
4.1	Niveau de vie et revenu	22
4.2	Décomposition du revenu	24
4.3	Taux de pauvreté par tranche d'âge	25
4.4	Déciles de revenu	26
5	Logement	27
5.1	Caractéristiques immobilières de la circonscription	27
5.2	Répartition des logements collectifs et individuels	29
5.3	Répartition des propriétaires et locataires	30
5.4	Performance énergétique de l'habitat	31
5.5	Autres indicateurs liés aux logements	35
6	Santé	36
6.1	Établissements et équipement de santé	36
6.2	Professionnels de santé	38
6.3	Proximité aux services d'urgence	40
7	Éducation	42
7.1	Effectif des établissements	42
7.2	Indice de position sociale	44
7.3	Liste de tous les établissements	46
8	Environnement	47
8.1	Occupation des sols et paysages	47
8.2	Sites pollués	51

CHAPITRE 1 | Population

Ce chapitre décrit la démographie de la circonscription. Il s'appuie essentiellement sur les données carroyées de 2015 publiées par l'Insee qui fournissent des statistiques sur la population et les ménages sur une maille de 200m de côté à partir des données des déclarations fiscales.

Attention

Certaines données sont basées sur des données fiscales par foyer alors que d'autres proviennent du recensement de la population.

1.1 Répartition de la population par tranches d'âge

Tranches d'âge	Nb. de personnes	%	P inf. ¹	P sup. ²	Δ Département (% département)	Δ National (% national)
0 à 5 ans	4 538	6,0 %		93,4 %	+ 0,2 pt (5,8 %)	- 0,6 pt (6,5 %)
6 à 10 ans	4 369	5,7 %	11,7 %	87,4 %	- 0,1 pt (5,8 %)	- 0,3 pt (6,1 %)
11 à 17 ans	6 796	8,9 %	20,6 %	81,7 %	+ 0,1 pt (8,8 %)	+ 0,2 pt (8,7 %)
18 à 24 ans	4 409	5,8 %	26,4 %	72,8 %	- 0,3 pt (6,1 %)	- 2,3 pt (8,1 %)
25 à 39 ans	12 804	16,8 %	43,2 %	67,0 %	+ 1,0 pt (15,8 %)	- 1,2 pt (18,0 %)
40 à 54 ans	15 502	20,3 %	63,5 %	50,2 %	+ 0,8 pt (19,5 %)	+ 0,9 pt (19,4 %)
55 à 64 ans	10 738	14,1 %	77,6 %	29,9 %	+ 0,2 pt (13,9 %)	+ 1,4 pt (12,7 %)
65 à 79 ans	12 060	15,8 %	93,4 %	15,8 %	- 1,1 pt (16,9 %)	+ 1,4 pt (14,4 %)
80 ans et plus	5 033	6,6 %	100,0 %		- 0,8 pt (7,4 %)	+ 0,5 pt (6,1 %)
TOTAL	76 248					

1. P inf. = cumul de la tranche et des tranches inférieures

2. P sup. = cumul de la tranche et des tranches supérieures

Source : Insee - Recensement de la population - Base infracommunale (IRIS) - 2021

NOTE DE LECTURE

Dans la circonscription, on compte 4 409 personnes dont l'âge est compris entre 18 et 24 ans. Elles représentent 5,8 % de la population totale de la circonscription. 26,4 % de la population de la circonscription a 24 ans ou moins, et 72,8 % de la population de la circonscription a 18 ans ou plus.

La population dont l'âge est compris entre 18 et 24 ans représente 6,1 % de la population du département et 8,1 % de la population française.

La proportion de 5,8 % de cette tranche d'âge est inférieure de 0,3 point à la proportion calculée à l'échelle départementale et inférieure de 2,3 points à celle calculée à l'échelle nationale.

1.2 Évolution de la population

Selon le recensement de l'Insee, le nombre d'habitants de la circonscription était de 78 377 en 2013 et de 76 248 en 2021, soit une baisse de 2,7 %.

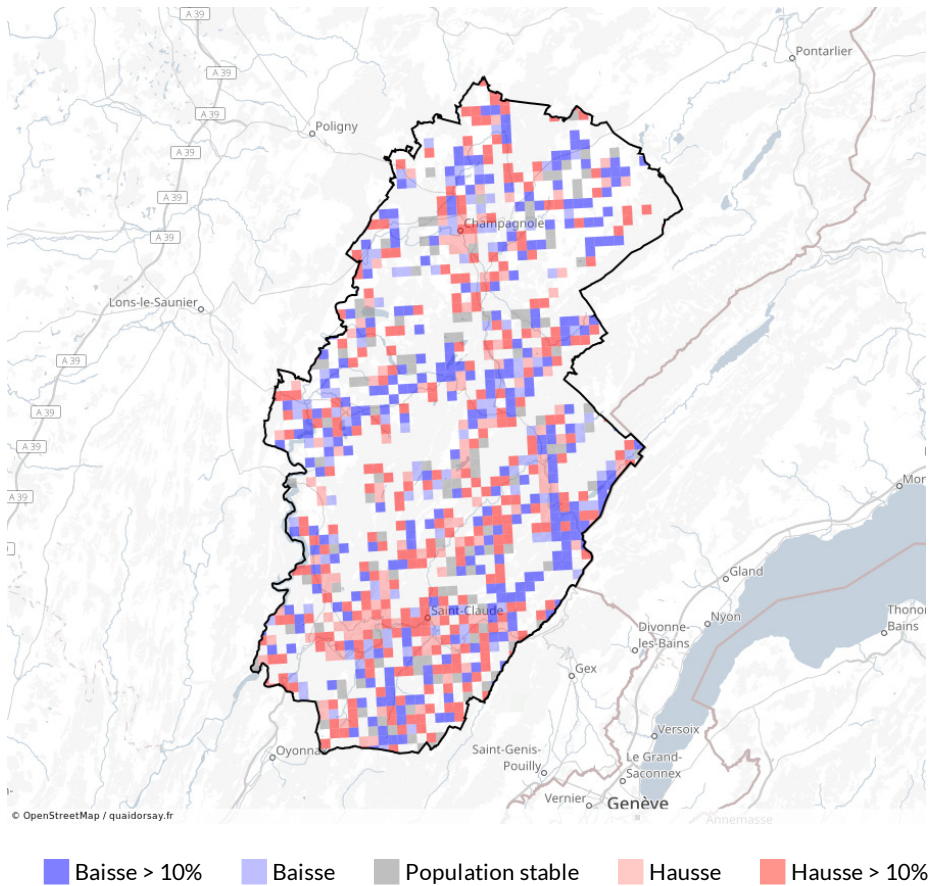
Tranches d'âge	2010	2015	2021	Évolution 2010 à 2021
	Nb. de personnes			
0 à 5 ans	5 596	5 048	4 538	- 18,9 %
6 à 10 ans	5 141	4 772	4 369	- 15,0 %
11 à 17 ans	7 006	7 091	6 796	- 3,0 %
18 à 64 ans	47 137	44 199	43 453	- 7,8 %
65 ans et plus	13 854	15 234	17 093	+ 23,4 %
TOTAL	78 733	77 775	76 248	- 3,2 %

©Source : Insee 2010 - 2021

NOTE DE LECTURE

Les personnes âgées de 11 à 17 ans étaient dans la circonscription au nombre de 7 006 en 2010, et au nombre de 6 796 en 2021, ce qui représente une baisse de 3,0 %.

.....



Les zones laissées blanches sont sans population.

©Source : Insee - Données carroyées à 1km - 2010

1.3 Densité de population

Sur la circonscription, d'une superficie de **1 818 km2**, la densité moyenne de la population est de **41,94 habitants/km2**. Elle est de 119,89 habitants/km2 pour la France entière, hors Guyane.

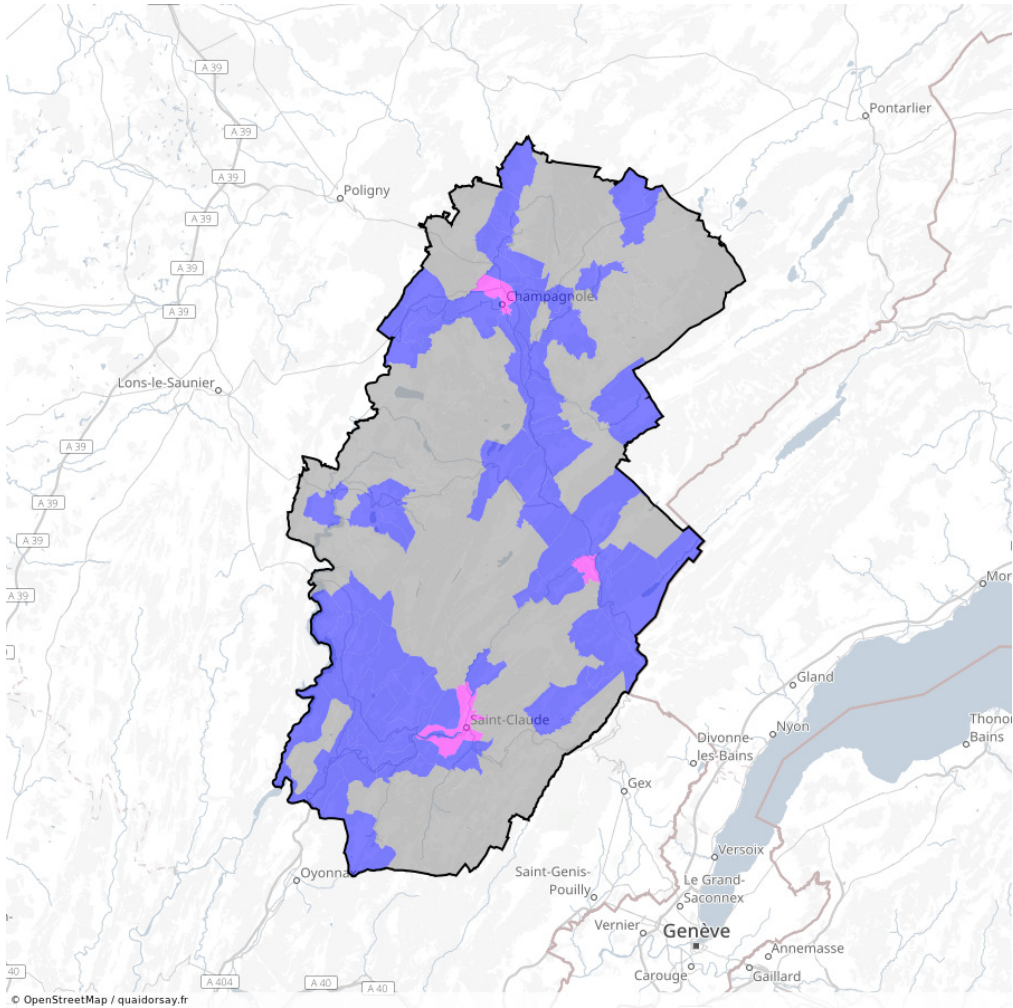
Densité	Nombre d'habitants 2018	Nombre d'habitants 2020	Proportion 2020
très peu dense (moins de 25 hab./km2)	15 127	16 257	21,3 %
peu dense (25 à 300 hab./km2)	46 057	44 804	58,8 %
densité intermédiaire (300 à 1500 hab./km2)	15 717	15 171	19,9 %
densément peuplé (plus de 1500 hab./km2)	0	0	0,0 %
TOTAL	76 901	76 232	100%

Source : Insee - Recensement de la population - Base infracommunale (IRIS) - 2020

NOTE DE LECTURE

Les carreaux de « densité intermédiaire » représentés en rose sur la carte ci-dessous sont habités par 35 995 habitants qui représentent 47,2 % de la population de la circonscription.

.....



Les zones laissées blanches sont sans population.

Source : Insee - Recensement de la population - Base infracommunale (IRIS) - 2020

1.4 Typologie des ménages/foyers fiscaux

Type de ménage	2010	2015				
	Nb. ménages ¹	Nb. ménages	Évolution	%	Δ Département (% département)	Δ National (% national)
Nombre total de ménages	33 434	33 869	+ 1,3 %			
Ménages « pauvres » ²		3 790		11,2 %	- 0,7 pt (11,9 %)	- 3,2 pt (14,4 %)
Ménages individu isolé	10 719	11 294	+ 5,4 %	33,3 %	- 0,8 pt (34,2 %)	- 0,2 pt (33,6 %)
Ménages de plus de 5 personnes	2 570	2 363	- 8,0 %	7,0 %	+ 0,7 pt (6,3 %)	- 0,2 pt (7,2 %)
Ménages mono-parentaux		3 247		9,6 %	- 0,3 pt (9,8 %)	- 1,2 pt (10,8 %)
Ménages propriétaires	20 186	22 054	+ 9,3 %	65,1 %	- 1,0 pt (66,1 %)	+ 6,5 pt (58,6 %)
Ménages en logement collectif	16 056	15 740	- 2,0 %	46,5 %	+ 10,9 pt (35,6 %)	+ 3,7 pt (42,8 %)
Ménages en logement individuel		18 129		53,5 %	- 10,9 pt (64,4 %)	- 3,7 pt (57,2 %)

1. Certaines informations sont absentes des données 2010 ou non comparables.
2. Un ménage est considéré comme pauvre lorsque son niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté. Ce seuil est déterminé à partir des niveaux de vie de l'ensemble de la population. Eurostat et les pays européens utilisent en général le seuil à 60% de la médiane des niveaux de vie.

© Source : Insee - Données carroyées à 200m - 2015

NOTE DE LECTURE

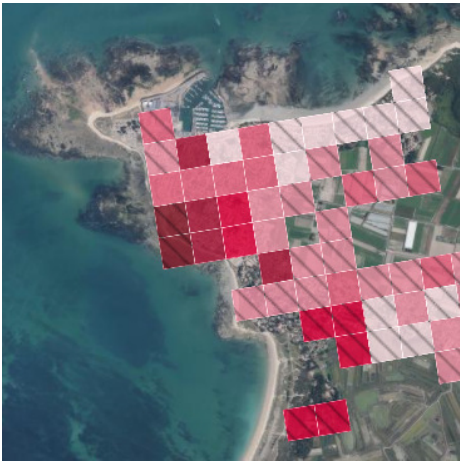
Les ménages composés de plus de 5 personnes étaient au nombre de 2 570 dans la circonscription en 2010 et au nombre de 2 363 en 2015, ce qui représente une baisse de 8,0 %.

En 2015, ils représentent 7,0 % du nombre total des ménages de la circonscription. Cette proportion est supérieure de 0,7 point à la proportion calculée à l'échelle départementale et inférieure de 0,2 point à celle calculée à l'échelle nationale.

1.5 Sources annexes

Pour aller plus loin

- Découvrez la France de très près



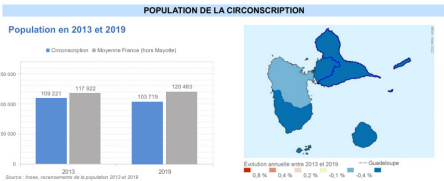
INSEE - 2019
Outil web interactif

L'Insee quadrille le territoire français par des carreaux de 200m et 1km de côté, et calcule différents indicateurs sur ces zones :

- Niveau de vie des individus (€)
- Nombre d'individus au sens fiscal
- Part des familles monoparentales (%)
- Part des logements sociaux (%)
- Part des ménages pauvres (%)
- Surface moyenne des logements (m²)
- Part des ménages propriétaires (%)
- Part des ménages d'une seule personne (%)
- Part des ménages de 5 personnes ou plus (%)
- Part des personnes âgées de moins de 18 ans (%)
- Part des personnes âgées de 65 ans ou plus (%)

www.insee.fr/fr/outil-interactif/7737357

- Portrait statistique de la circonscription



INSEE - 2022
Graphiques et chiffres descriptifs

Informations sur la démographie, l'économie et les mobilités de la circonscription.

www.insee.fr/fr/statistiques/6436315

2.1 Parités des Élus dans le département

Cette section retrace la parité du personnel politique à différents niveaux de représentation, sous la XVII^e législature de l'Assemblée nationale.

Organisation	Département				National
	Nb. femmes	Nb. hommes	Nb. total	% femmes	% femmes
Assemblée nationale	2	0	2	100,0 %	36,2 %
Sénat	1	1	2	50,0 %	37,4 %
Conseil régional	47	52	99	47,5 %	48,6 %
Conseil départemental	17	17	34	50,0 %	50,1 %
EPCI	225	524	749	30,0 %	35,3 %
Conseil municipal	1 815	3 125	4 940	36,7 %	42,7 %
Maires	92	390	482	19,1 %	21,1 %

© Sources : Assemblée nationale - Liste des députés avec un mandat actif - 2025, Ministère de l'Intérieur - Répertoire national des élus - 2025

NOTE DE LECTURE

19,1 % des maires élus sont des femmes. Cette proportion est inférieure à celle calculée au niveau national (21,1 %).

Les EPCI, Etablissements Publics de Coopération Intercommunale sont des structures administratives permettant à plusieurs communes d'exercer des compétences en commun. L'organe qui administre un EPCI est composé de délégués des communes membres élus au suffrage universel direct dans les communes de 1 000 habitants et plus.

3.1 Établissements

Cette section s'appuie sur les données de la base Sirene gérée par l'Insee qui rassemble des informations économiques et juridiques sur 12 millions d'établissements actifs, appartenant à tous les secteurs d'activité.

Catégorie de la structure

Type de structure ¹	Nombre de structures	dont sièges	Établissements	dont employeurs
GE	155	7	68	95
ETI	239	70	174	135
PME	9 475	8 272	8 905	1 630
autre	6 393	6 086	6 257	154
Public	852	431	456	311
TOTAL	17 114	14 866	15 860	2 325

1. GE = Grandes Entreprises | ETI = Entreprises de Taille Intermédiaire | PME = Petites et Moyennes Entreprises | Public = structures publiques | autre = entreprises individuelles non considérées comme PME, SCI, associations, EARL, etc. selon la définition Insee.

© Source : Insee - Base Sirene - avril 2025

NOTE DE LECTURE

On dénombre 239 « entreprises de taille intermédiaire » qui possèdent, dans la circonscription, au moins un établissement. Ces établissements sont au total au nombre de 174 dans la circonscription. Parmi eux, 70 sont des « sièges », ou établissement principal, où sont centralisées l'administration et la direction effective de l'entreprise. On décompte également, parmi ces établissements, 135 qui sont des « employeurs », au sens où des employés y sont attachés (à la différence d'espaces de stockage, par exemple).

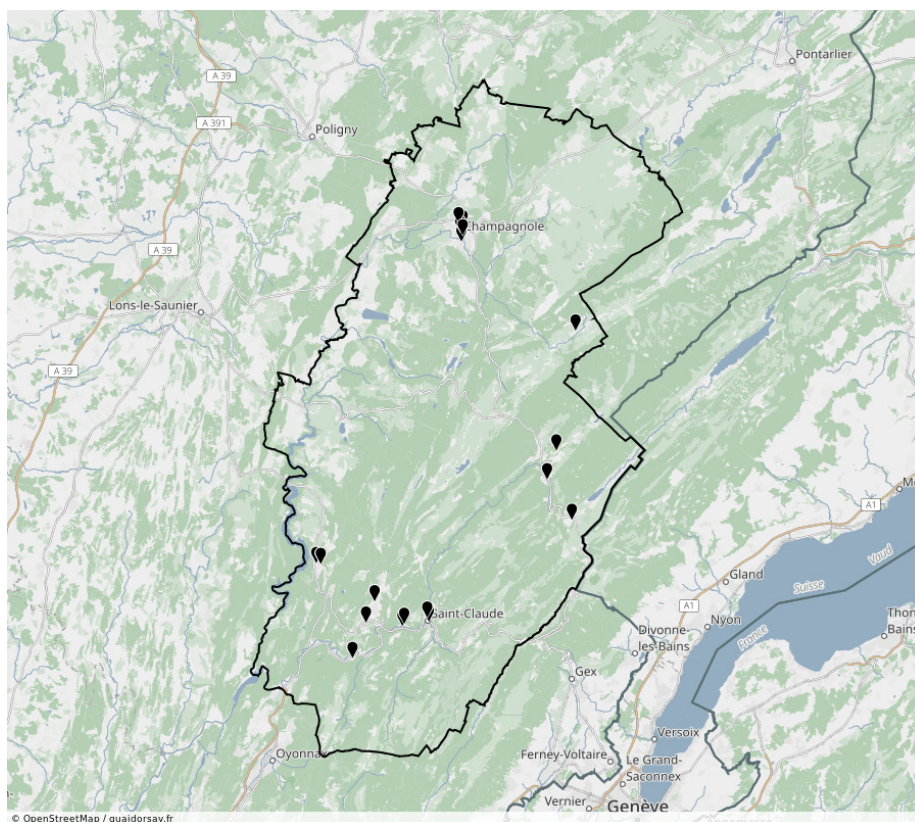
Principaux établissements employeurs

Catégorie des principaux établissements employeurs ¹	
<i>de 250 à 499 salariés</i>	
CTRE HOSPIT LOUIS JAILLON DE ST CLAUDE (SAINT-CLAUDE)	Public
PLASTIQUES DU VAL DE LOIRE (COTEAUX DU LIZON)	ETI
<i>de 200 à 249 salariés</i>	
CL JURA (MOIRANS-EN-MONTAGNE)	ETI
COMMUNE DE SAINT-CLAUDE (SAINT-CLAUDE)	Public
J B TECNICS (CHASSAL-MOLINGES)	ETI
SIGNAUX GIROD (BELLEFONTAINE)	ETI
<i>de 100 à 199 salariés</i>	
BOURBON AUTOMOTIVE PLASTICS JURA EN ABREGE BOURBON AP JURA (COTEAUX D...	ETI
CAISSE ALLOCATIONS FAMILIALES DU JURA (SAINT-CLAUDE)	PME
CENTRE HOSPITALIER JURA-SUD (CHAMPAGNOLE)	Public
CHAMDIS (CHAMPAGNOLE)	ETI
COMMUNE DE CHAMPAGNOLE	Public
CURTIL SA (SAINT-CLAUDE)	PME
GILSON PLASTICS (MOIRANS-EN-MONTAGNE)	ETI
KOHLER FRANCE (CHAMPAGNOLE)	ETI
LA MAISON POUR TOUS, SOCIETE ANONYME COOPERATIVE D'INTERET COLLECTIF D'...	ETI
LYCEE POLYVALENT VICTOR BERARD (HAUTS DE BIENNE)	Public
MACHINES PAGES (FONCINE-LE-HAUT)	PME
SMOBY TOYS SAS (LAVANS-LES-SAINT-CLAUDE)	ETI
SOC DE GESTION DE LA STATION DES ROUSSES (LES ROUSSES)	PME
THOMAS FRANCE PLASTIC (MOIRANS-EN-MONTAGNE)	PME

1. PME = Petites et Moyennes Entreprises | ETI = Entreprises de Taille Intermédiaire | GE = Grandes Entreprises
Seules les entreprises avec une information de géolocalisation sont prises en compte.

© Source : Insee - Base Sirene - avril 2025

Localisation géographique des principaux établissements employeurs (privés et publics)



DataCirco Interactif

Carte des employeurs →



Effectifs des établissements employeurs

Effectifs des établissements employeurs	
Tranche d'effectif	Nb. d'établissements
de 1 à 2 salariés	1 066
de 3 à 4 salariés	537
de 5 à 9 salariés	292
de 10 à 19 salariés	223
de 20 à 49 salariés	138
de 50 à 99 salariés	49
de 100 à 199 salariés	14
de 200 à 249 salariés	4
de 250 à 499 salariés	2

Source : Insee - Base Sirene - avril 2025

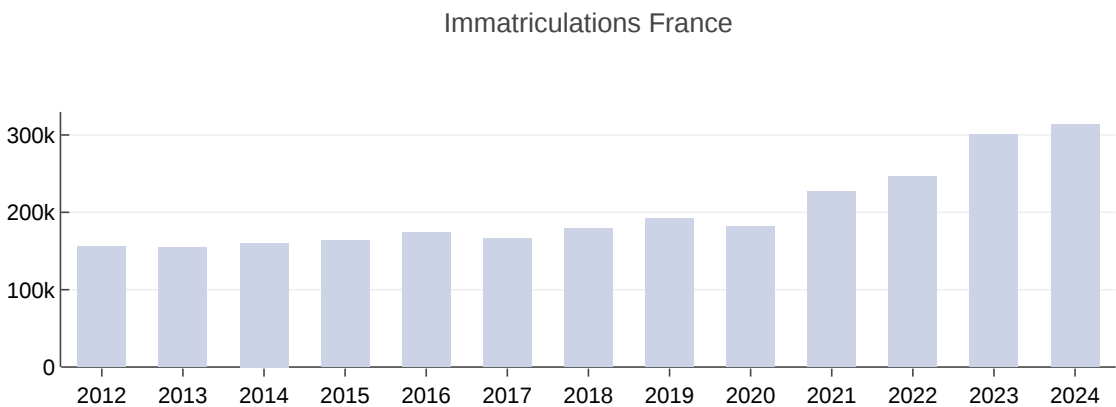
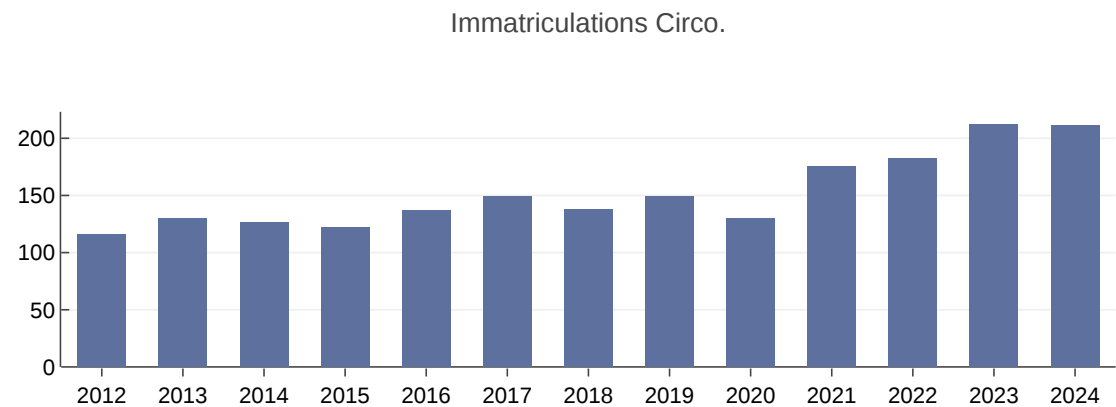
NOTE DE LECTURE

Les établissements dont l'effectif, est compris entre de 5 à 9 salariés, sont au nombre de 292 dans la circonscription.

3.2 Créations / radiations d'entreprises

Historique annuel des immatriculations et radiations

Cette section présente l'historique annuel des immatriculations et radiations d'entreprises de la circonscription en comparaison avec le niveau national. Attention les échelles ne sont pas les mêmes.

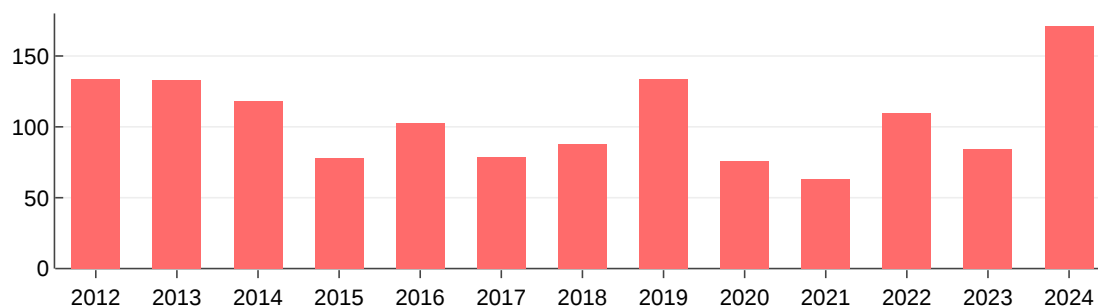


Source : INFOGREFFE - Registre du Commerce et des Sociétés - 2023

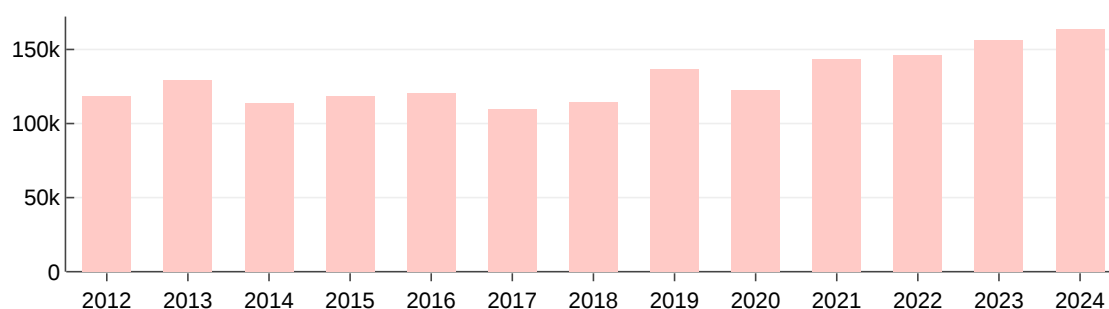
NOTE DE LECTURE

En 2023, 212 nouvelles entreprises ont été immatriculées au registre du commerce et des sociétés dans la circonscription, et 300 351 en France entière.

Radiations Circo.



Radiations France

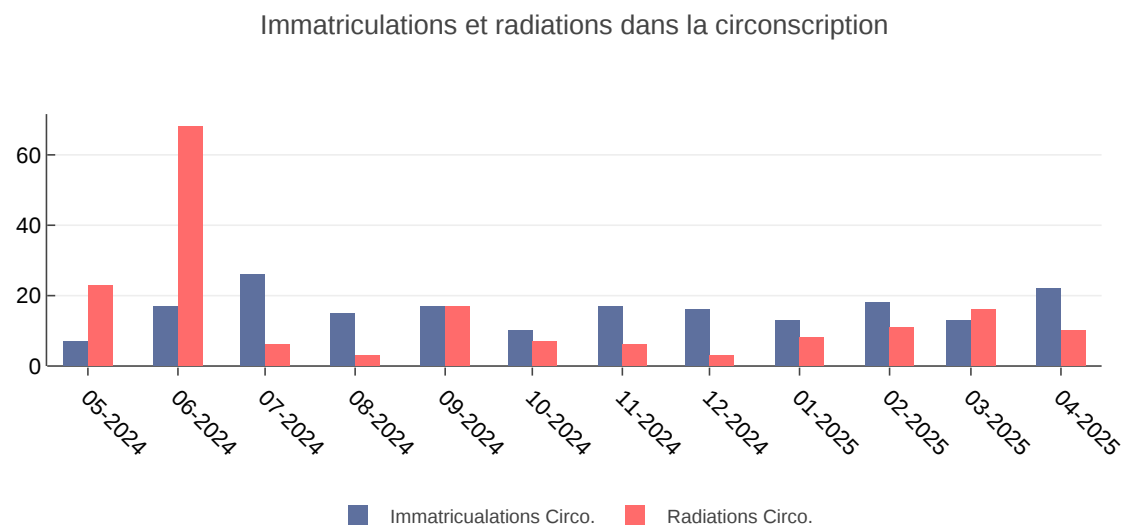


Source : INFOGREFFE - Registre du Commerce et des Sociétés - 2023

NOTE DE LECTURE

En 2023, 84 entreprises ont été radiées au registre du commerce et des sociétés dans la circonscription, et 156 113 en France entière.

Immatriculations et radiations mensuelles



@Source : INFOGREFFE - Registre du Commerce et des Sociétés - 2024

NOTE DE LECTURE

Au mois de juin, 17 entreprises ont été immatriculées au registre du commerce et des sociétés dans la circonscription, et 68 radiées.

Pour aller plus loin

Observatoire Statistique du CNGTC



CONSEIL NATIONAL DES GREFFIERS DES TRIBUNAUX DE COMMERCE - 2024
Datavisualisation

Portail statistique du CNGTC, données actualisées des 6 millions d'entreprises enregistrées au registre du commerce et des sociétés.
<https://statistiques.cngtc.fr/>

Jugements de procédures collectives

Region	Department	Region	Nb. de demandes d'ouvertures	App. ouvertures de liquidation
1	PARIS - PREMIERES ATLANTIQUES	Nouvelle Aquitaine Region	225	2
2	PARIS - PREMIERES ATLANTIQUES	Nouvelle Aquitaine Region	225	15
3	PARIS - PREMIERES ATLANTIQUES	Nouvelle Aquitaine Region	190	3
4	PARIS - PREMIERES ATLANTIQUES	Nouvelle Aquitaine Region	162	9
5	PARIS - PREMIERES ATLANTIQUES	Nouvelle Aquitaine Region	162	9
6	PARIS - VILLE DE PARIS	Île de France	84	8

INFOGREFFE - 2023
Tableaux

Statistiques concernant les jugements de procédures collectives.
www.opendata.datainfogreffe.fr/explore/dataset/statistiques-jugements-de-procedures-collectives-en-2022

Aides aux entreprises

152 résultats

Tri par : Pertinence

Aides entreprises
Par Institut Supérieur des Métiers
La base de données aides-entreprises.fr, mise en place par le Gouvernement dans le cadre du programme de simplification en faveur des entreprises, constitue la ...
Qualité des métadonnées: — Mis à jour le 27 avril 2018

Données relatives au fonds de solidarité mis en place dans le cadre de l'épidémie de COVID-19
Par Etalab
Le fonds de solidarité Dans le contexte de l'épidémie de COVID-19, l'Etat a mis en place, avec les Régions, un fonds de solidarité doté d'1,7 milliard d'euros ...
Qualité des métadonnées: — Mis à jour le 7 décembre 2020

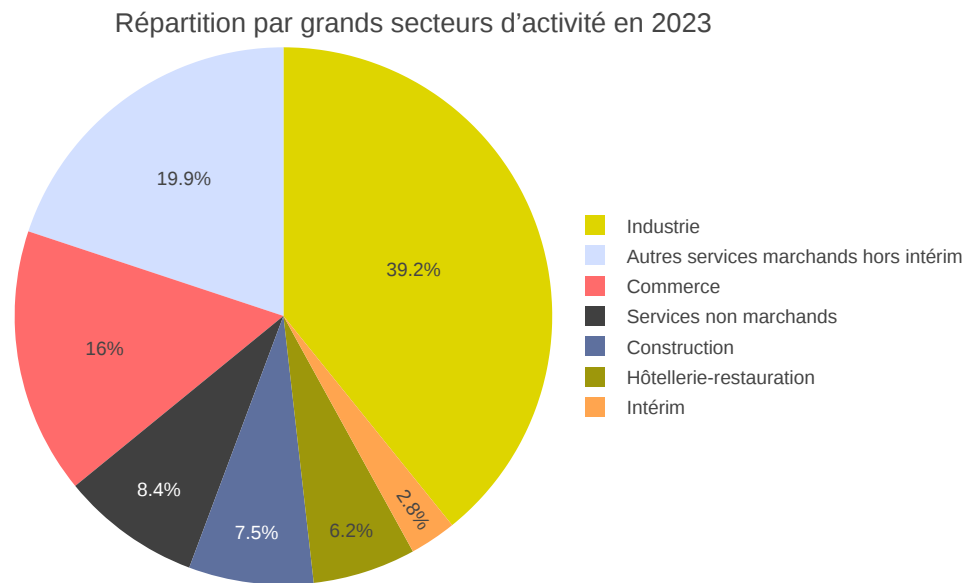
DATA.GOUV - 2023
Tableaux

Plusieurs sources de données concernant les aides aux entreprises sont disponibles sur le portail data.gouv.fr.
www.data.gouv.fr/fr/datasets/aides-entreprises

3.3 Emplois salariés du secteur privé

Cette section fait le bilan des emplois salariés du régime général dans le secteur privé **sur les communes couvertes au moins partiellement par la circonscription**. Les données proviennent de l'URSSAF et couvrent la période 2006 à 2023.

Les effectifs salariés sont mesurés par l'URSSAF en fin d'année. Un établissement peut donc être dénombré avec 0 salarié si des salaires ont été versés au cours du dernier trimestre mais qu'il n'y a plus de contrat de travail en cours au 31 décembre.
Une entreprise individuelle est incluse uniquement si elle verse une masse salariale.



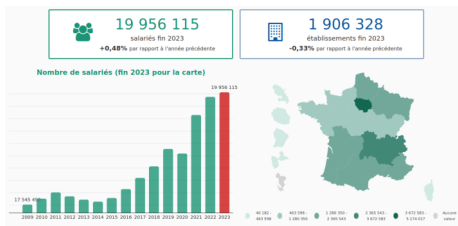
@Source : URSSAF - Nombre d'établissements employeurs et effectifs salariés - 2024

NOTE DE LECTURE

En 2023, 16,0 % des salariés privés du régime général localisés dans les communes de la circonscription étaient employés dans le secteur « Commerce ».

Pour aller plus loin

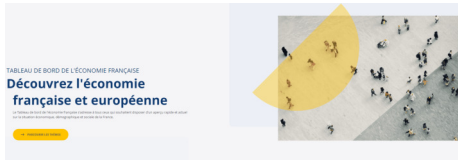
- Effectifs salariés et nombre d'établissements dans le secteur privé (régime général)



URSSAF - Décalage de un an
Datavisualisation

Données sur les effectifs salariés et le nombre d'établissements dans le secteur privé.
<https://open.urssaf.fr/> 

- Tableau de bord de l'économie française



INSEE - Actualisation variable
Outil web interactif

Le Tableau de bord de l'économie française s'adresse à tous ceux qui souhaitent disposer d'un aperçu rapide et actuel sur la situation économique, démographique et sociale de la France.

www.insee.fr/fr/outil-interactif/5367857

Nombre de salariés par secteur d'activité et évolution de 2006 à 2023

Il s'agit de salariés rattachés à des établissements de la circonscription. Ils peuvent habiter hors de la circonscription où est situé l'établissement. Ils peuvent également travailler de façon effective en dehors de la circonscription tout en étant rattachés à un établissement de la circonscription.

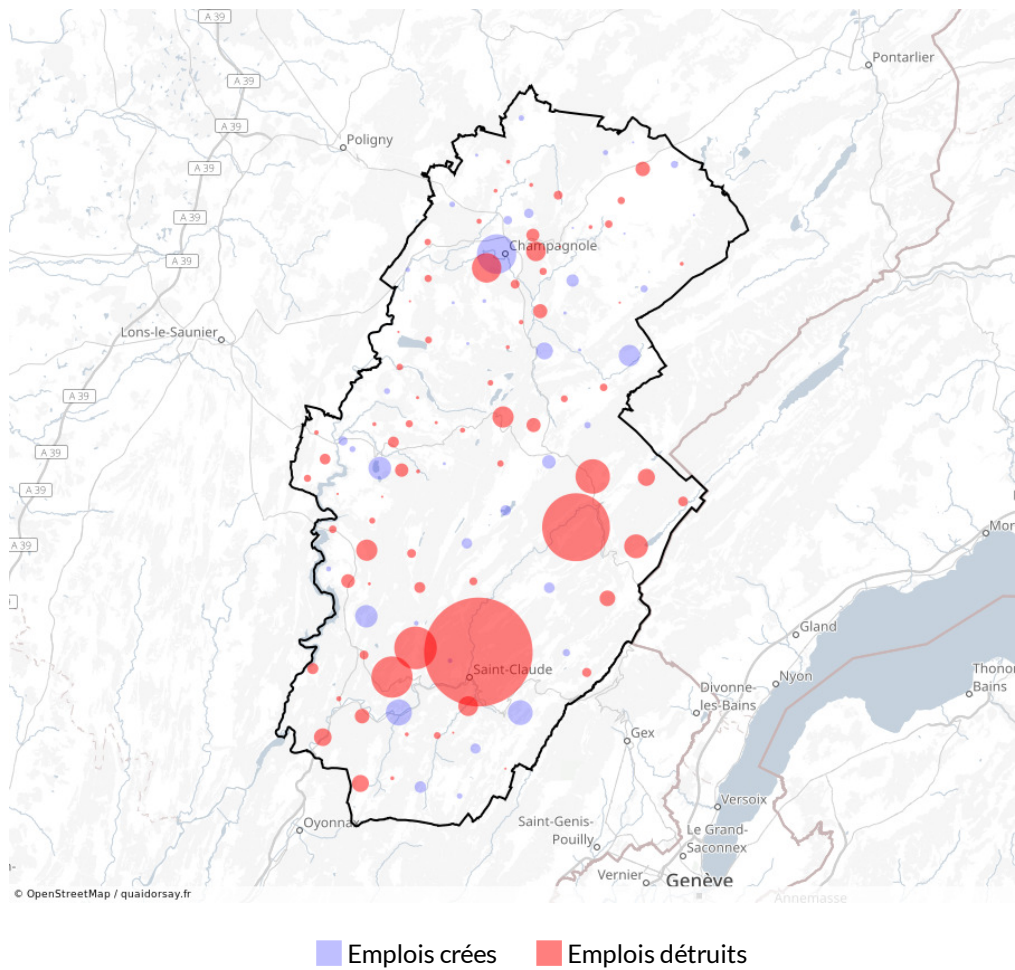
Secteur	Nb. de salariés 2023	Δ 2006	%Δ 2006
Industries extractives	45	- 14	- 23,7 %
Industries agro-alimentaires	396	+ 52	+ 15,1 %
Habillement, textile et cuir	11	+ 1	+ 10,0 %
Bois et papier	662	- 250	- 27,4 %
Industrie chimique	6	- 10	- 62,5 %
Industrie des plastiques et autres produits non minéraux	1 339	- 400	- 23,0 %
Métallurgie et fabrication de produits métalliques	1 329	- 1 056	- 44,3 %
Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	20	- 18	- 47,4 %
Fabrication d'équipements électriques	4	- 17	- 81,0 %
Fabrication de machines et équipements n.c.a.	76	- 81	- 51,6 %
Fabrication de matériels de transport	442	- 114	- 20,5 %
Industrie du meuble et diverses ; réparation et installation de machines	1 728	- 1 718	- 49,9 %
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	47	- 25	- 34,7 %
Production et distribution d'eau, assainissement, gestion des déchets et dépoll...	52	- 10	- 16,1 %
Total Industrie	6 157	- 3 660	- 37,3 %
Construction	1 174	- 329	- 21,9 %
Commerce, réparation d'automobiles et de motocycles	2 514	- 12	- 0,5 %
Hébergement et restauration	968	+ 123	+ 14,6 %
Transports et entreposage	879	- 170	- 16,2 %
Edition et audiovisuel	13	- 10	- 43,5 %
Télécommunications	0	- 24	- 100,0 %
Activités informatiques	28	+ 16	+ 133,3 %
Activités financières et d'assurance	333	- 245	- 42,4 %
Activités immobilières	254	+ 45	+ 21,5 %
Activités juridiques, de conseil et d'ingénierie	757	+ 240	+ 46,4 %
Recherche et développement	0	- 2	- 100,0 %
autres activités scientifiques et techniques	105	+ 35	+ 50,0 %
Activités de services administratifs et de soutien	257	- 33	- 11,4 %
Arts, spectacles et activités récréatives	221	+ 106	+ 92,2 %
autres activités de services	285	- 7	- 2,4 %
Total Autres services marchands hors intérim	3 132	- 49	- 1,5 %
Activités de services administratifs et de soutien	436	- 630	- 59,1 %
Administration publique	128	- 66	- 34,0 %
Education	136	- 12	- 8,1 %
Activités pour la santé humaine	319	+ 77	+ 31,8 %
Action sociale et hébergement médico-social	738	+ 236	+ 47,0 %
Total Services non marchands	1 321	+ 235	+ 21,6 %
TOTAL GÉNÉRAL	15 702	- 4 322	- 21,6 %

@Source : URSSAF - Nombre d'établissements employeurs et effectifs salariés - 2024

NOTE DE LECTURE

En 2023, les établissements du secteur "Industrie" présents dans les communes de la circonscription employaient 6 157 salariés privés contre 9 817 salariés en 2006, soit une baisse de 37,3 %.

3.4 Répartition géographique des emplois créés ou détruits



Source : URSSAF - Nombre d'établissements employeurs et effectifs salariés - 2024

NOTE DE LECTURE

Chaque disque visible sur la carte ci-dessus correspond à une commune : sa couleur est bleue s'il y a plus d'emplois salariés privés localisés dans la commune en 2023 qu'en 2006, et rouge sinon. La surface du disque est proportionnelle au nombre d'emplois salariés créés ou détruits. Le tableau ci-dessous liste les communes qui ont le plus gagné (295 à Champagnole) ou perdu (-2270 à Saint-Claude) d'emplois salariés entre 2006 et 2019.

Communes avec la plus grande hausse ou baisse d'emplois entre 2006 et 2023	
Commune	Nb. emplois
Champagnole	+ 295
Chassal-Molinges	+ 131
Septmoncel les Molunes	+ 119
Clairvaux-les-Lacs	+ 99
Moirans-en-Montagne	+ 97
...	...
Morbier	- 227
Lavans-lès-Saint-Claude	- 327
Coteaux du Lizon	- 348
Hauts de Bienne	- 881
Saint-Claude	- 2 270

4.1 Niveau de vie et revenu

Les données de cette section sont basées sur les revenus déclarés des ménages, et diffusés sous forme agrégée par l'Insee.

Les données présentées sont issues de la base Filosofi des données carroyées : les données sont collectées par l'Insee pour chaque carreau de 200 mètres ou de 1 kilomètre de côté, sous réserve que les informations obtenues ne contreviennent pas au secret statistique.

Indicateurs de revenu			
Indicateur	Valeur sur la circonscription en 2019	Valeur départementale en 2019 (et écart à la circonscription)	Valeur nationale en 2019 ¹ (et écart à la circonscription)
Taux de pauvreté	10,50%	11,40% -0,90 points d'écart	15% -4,00 points d'écart
Premier décile de revenu	12 980€	12 660€ 320 € d'écart	11 620€ 1 360 € d'écart
Médiane de revenu	22 950€	21 880€ 1 070 € d'écart	21 930€ 1 020 € d'écart
Neuvième décile de revenu	42 260€	37 140€ 5 120 € d'écart	39 600€ 2 660 € d'écart

1. Les données à l'échelle nationale correspondent à la moyenne sur la France entière, excepté Mayotte.

NOTE DE LECTURE

En 2019, la moitié des individus de la circonscription touchent plus de 22 950€ par an (pour une unité de consommation). En France, ce revenu médian s'élève à 21 930€, soit un écart de 1 020€.

©Source : Insee - Circonscriptions législatives, Indicateurs socio-économiques - 2022

Le pourcentage de *ménages pauvres* est obtenu en rapportant le nombre de ménages pauvres au nombre total de ménages du carreau. Le terme *pauvres* est utilisé ici en raison de sa définition statistique :

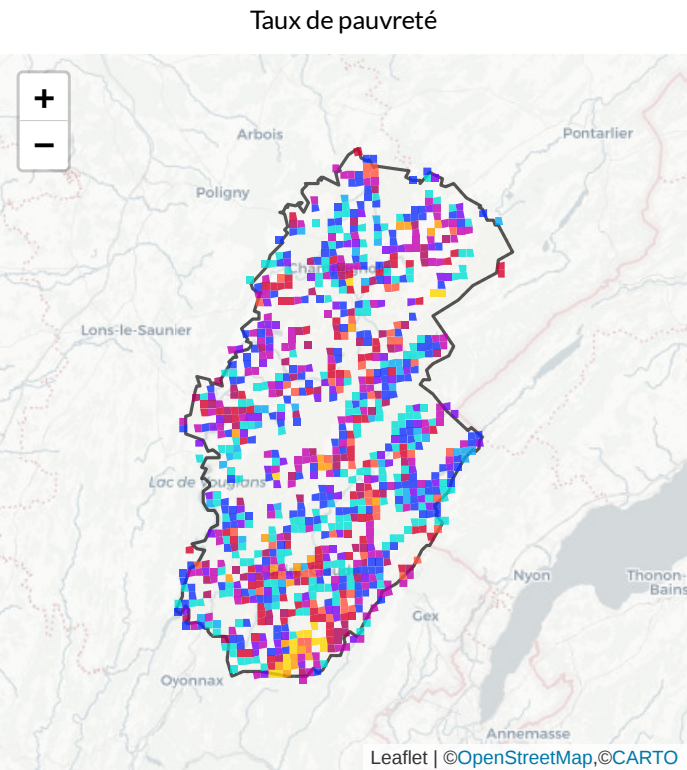
En France et en Europe, un ménage est considéré comme pauvre si son niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté, soit 60 % du niveau de vie médian.

Le niveau de vie d'un individu correspond à son revenu disponible rapporté au à l'unité de consommation (UC) qui le définit :

- Une UC pour un adulte
- 0.5 UC pour un enfant de plus de 14 ans
- 0.3 UC pour un individu de moins de 14 ans

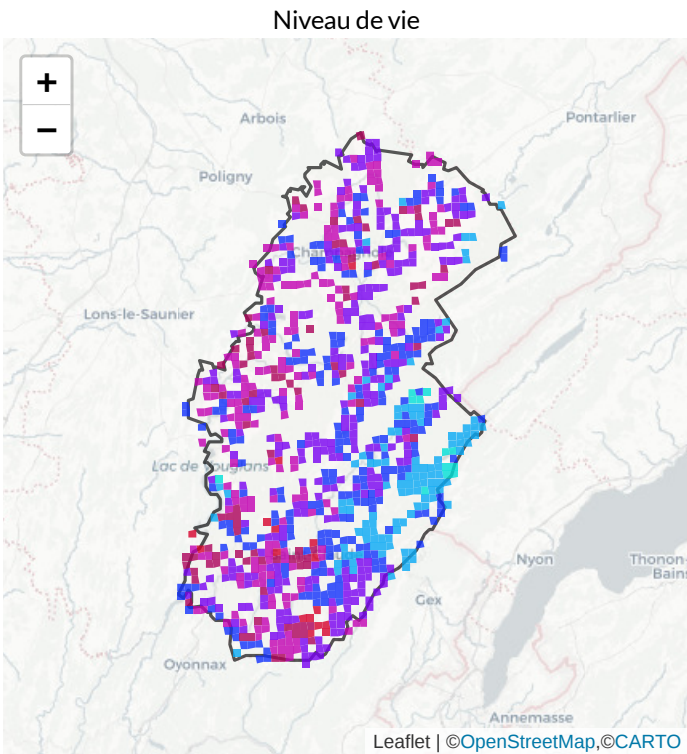
Le revenu disponible comprend les revenus d'activité nets des cotisations sociales, les indemnités de chômage, les retraites et pensions, les revenus du patrimoine (fonciers et financiers) et les autres prestations sociales perçues, nets des impôts directs. Ce revenu correspond au montant financier dont le ménage dispose pour consommer et épargner.

Cartes du taux de pauvreté et niveau de vie



Proportion de ménages pauvres :

< 2.94%	2.94% à 4%
4% à 8%	8% à 10%
10% à 12.5%	12.5% à 15%
15% à 20%	20% à 25%
25% à 30%	> 30%
n.c.	



Niveau de vie individuel (par an) :

< 9 280€	9 280€ à 13 830€
13 830€ à 16 620€	16 620€ à 19 120€
19 120€ à 21 530€	21 530€ à 23 990€
23 990€ à 26 850€	26 850€ à 30 790€
30 790€ à 37 110€	> 37 110€
n.c.	

1. L'échelle de légende correspond aux déciles de niveau de vie pour l'année 2019, année de collectes des revenus présentés ici à l'échelle carroyée.

Le niveau de vie d'un individu est estimé en divisant la somme des niveaux de vie winsorisés des individus (les niveaux de vie nettoyés des valeurs extrêmes) par le nombre d'individu du carreau. Cela entraine une tendance à sous-estimer les revenus des carreaux très riches et à surestimer les revenus des carreaux composés de personnes à revenu très faible.

© Source : Insee - Données carroyées à 200m - 2019

4.2 Décomposition du revenu

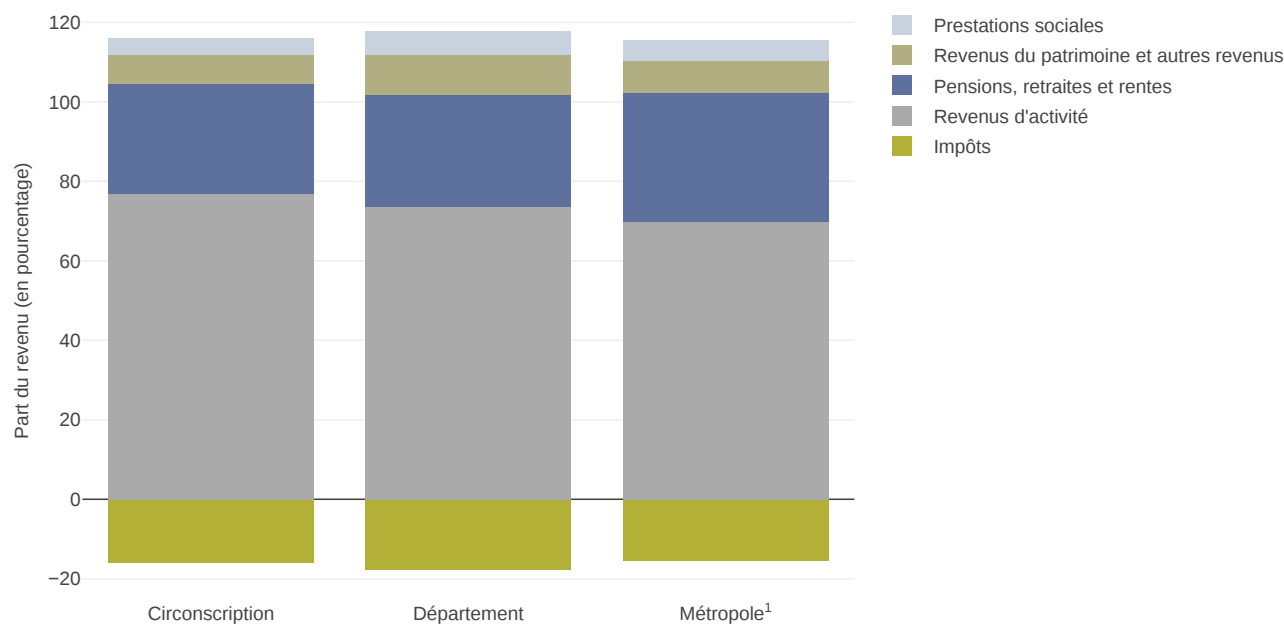
Le revenu net disponible pour la consommation et l'épargne de chaque individu se décompose en plusieurs catégories :

- l'apport du revenu d'activité,
- les pensions, retraites et rentes,
- les revenus du patrimoine et autre revenus,
- les prestations sociales.

On y a retranché l'impôt qui prend donc une part négative dans le revenu total. L'ensemble de ces parts somment donc à 100 %.

Ci-dessous, le diagramme en barres superposées permet de comparer la part qu'occupe chaque catégorie dans la décomposition du revenu à différentes échelles de territoire : la circonscription, le département, et la France entière.

Décomposition du revenu en catégories



1. Les données à l'échelle nationale correspondent à la moyenne sur la France entière, excepté Mayotte.

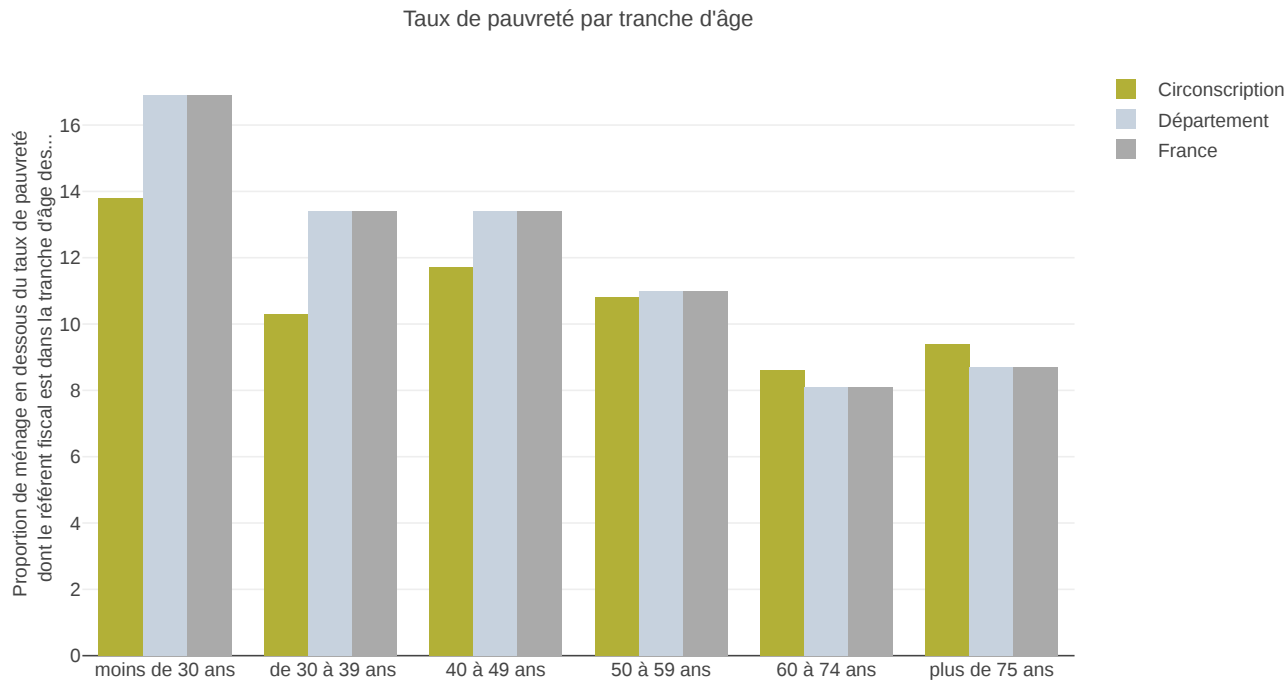
NOTE DE LECTURE

Les impôts ont retranché -16,00% du revenu en moyenne aux individus de la circonscription. Cette part à l'échelle nationale revient à -17,70%. Les revenus d'activité représentent 76,80% du revenu en moyenne sur la circonscription et 73,50% en France.

@ Sources : Insee - Circonscriptions législatives, Indicateurs socio-économiques - 2022,
Insee - Principaux résultats sur les revenus et la pauvreté des ménages - 2019

4.3 Taux de pauvreté par tranche d'âge

Le taux de pauvreté agrégé sur les populations diffère selon les périodes de la vie. Il s'agit ici de la proportion des individus appartenant à un ménage dont le référent fiscal est dans la tranche d'âge indiquée, et qui sont en dessous du taux de pauvreté : ces ménages touchent moins que 60% du revenu médian.



1. Les données à l'échelle nationale correspondent à la moyenne sur la France entière, excepté Mayotte.

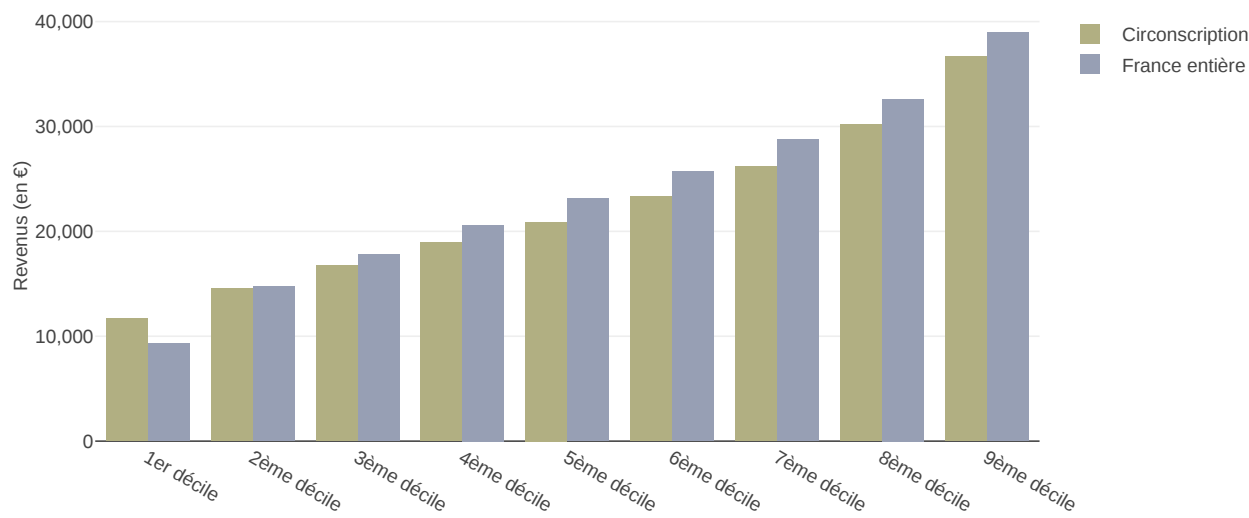
NOTE DE LECTURE

Dans la circonscription, 10,30% des individus appartenant à un ménage dont le référent fiscal a de 30 à 39 ans sont sous le seuil de pauvreté. Ils sont 16,80% en France.

@Sources : Insee - Circonscriptions législatives, Indicateurs socio-économiques - 2022,
Insee - Principaux résultats sur les revenus et la pauvreté des ménages - 2019

4.4 Déciles de revenu

Répartition des revenus¹



1. Les déciles de revenus sont mis à disposition par IRIS, des échelles de territoires créées par l'Insee. Il s'agit du "plus petit territoire permettant la diffusion de données infra-communales". Les déciles sont agrégés sur les IRIS de la circonscription et de la France, pondérés par leur poids démographique et géographique. Il peut donc y avoir un léger écart entre les données agrégées et la valeur réelle.

NOTE DE LECTURE

Les déciles pour les circonscriptions sont agrégés sur les IRIS (découpage de zone de 2 000 habitants) ce qui introduit une incertitude par rapport au découpage de la circonscription qui n'englobe pas tous les IRIS de sa périphérie.

Source : Insee - Niveau de vie moyen par décile - Données annuelles de 1996 à 2022 - 2022

5.1 Caractéristiques immobilières de la circonscription

Cette section fait un état des lieux du nombre de logement et de la répartition de caractéristiques en 2021 sur les IRIS entièrement ou partiellement couverts par la circonscription.

D'après la définition de l'Insee, une résidence principale est un logement occupé de façon habituelle et à titre principal par une ou plusieurs personnes qui constituent un ménage. Il y a ainsi égalité entre le nombre de résidences principales et le nombre de ménages.

Caractéristiques comparatives des logements			
Variable	Circonscription	Département	France entière
Nb. de logements	49 839	151 863	41 308 952
Nb. de résidences principales	35 523	121 242	33 717 752
Nb. de résidences secondaires	8 990	15 991	4 220 942
Nb. de maison parmi les résidences principales	21 218	81 427	19 516 754
Nb. d'appartements parmi les résidences principales	14 043	38 879	13 886 310
Nb. de résidences principales occupées par des propriétaires	23 380	80 405	19 752 280
Nb. de résidences principales occupées par des locataires	11 280	38 279	13 227 951
Nb. de résidences principales occupées gratuitement	863	2 558	737 522
Nb. de logements vacants	5 325	14 630	3 370 258
Nb. de résidences principales construites avant 1991	26 502	89 651	23 183 097

Le tableau ci-dessous décrit la répartition des logements selon qu'ils soient vacants, résidences secondaires, ou résidences principales.

Répartition par typologie d'occupation du logements				
Variable	Nombre sur la circonscription	Proportion sur la circonscription	Répartition sur le département (Δ avec la circonscription)	Répartition sur la France entière (Δ avec la circonscription)
Résidences principales	35 523	71,3 %	79,8 % - 8,6 pt (79,8 %)	81,6 % - 10,3 pt (81,6 %)
Résidences secondaires	8 990	18,0 %	10,5 % + 7,5 pt (10,5 %)	10,2 % + 7,8 pt (10,2 %)
Logements vacants	5 325	10,7 %	9,6 % + 1,1 pt (9,6 %)	8,2 % + 2,5 pt (8,2 %)

Source : Insee - Recensement de la population - Base infracommunale (IRIS) - 2021

NOTE DE LECTURE

Sur les 49 839 logements que comptait la circonscription en 2021, 18,0 % sont des résidences secondaires, soit 8 990 logements. Sur le département, 10,5 % des logements sont des résidences secondaires, ce qui représente un écart de 7,51 points de pourcentage d'avec la circonscription.

Le tableau ci-dessous fait une typologie des résidences principales. Attention : certaines catégories se recoupent. Il est possible pour une résidence principale d'être occupée gratuitement, et d'être une maison. En revanche, les catégories locataires et propriétaires sont exclusives l'une par rapport à l'autre, tout comme les catégories maison et appartement.

- D'après la définition de l'Insee, le **statut d'occupation du logement** définit la situation juridique du ménage concernant l'occupation de leur résidence principale. On distingue quatre statuts principaux :
- Le statut de **propriétaire** s'applique aux ménages propriétaires, copropriétaires et accédant à la propriété ;
 - Le statut de **locataire ou sous-locataire** s'applique aux ménages acquittant un loyer, quel que soit le type de logement qu'ils occupent (logement loué vide ou loué meublé, chambre d'hôtel s'il s'agit de la résidence principale du ménage) ;
 - Le statut de **logé gratuitement** s'applique aux ménages qui ne sont pas propriétaires de leur logement et qui ne paient pas de loyer (exemple : personnes logées gratuitement chez des parents, des amis, leur employeur...) ;

Caractéristiques comparatives des résidences principales				
Variable	Nombre sur la circonscription	Proportion sur la circonscription	Répartition sur le département (Δ avec la circonscription)	Répartition sur la France entière (Δ avec la circonscription)
Maisons parmi les résidences principales	21 218	59,7 %	67,2 % - 7,4 pt (67,2 %)	57,9 % + 1,8 pt (57,9 %)
Appartements parmi les résidences principales	14 043	39,5 %	32,1 % + 7,5 pt (32,1 %)	41,2 % - 1,7 pt (41,2 %)
Résidences principales occupées par des propriétaires	23 380	65,8 %	66,3 % - 0,5 pt (66,3 %)	58,6 % + 7,2 pt (58,6 %)
Résidences principales occupées par des locataires	11 280	31,8 %	31,6 % + 0,2 pt (31,6 %)	39,2 % - 7,5 pt (39,2 %)
Résidences principales occupées gratuitement	863	2,4 %	2,1 % + 0,3 pt (2,1 %)	2,2 % + 0,2 pt (2,2 %)
Résidences principales construites avant 1991	26 502	74,6 %	73,9 % + 0,7 pt (73,9 %)	68,8 % + 5,8 pt (68,8 %)

©Source : Insee - Recensement de la population - Base infracommunale (IRIS) - 2021

NOTE DE LECTURE

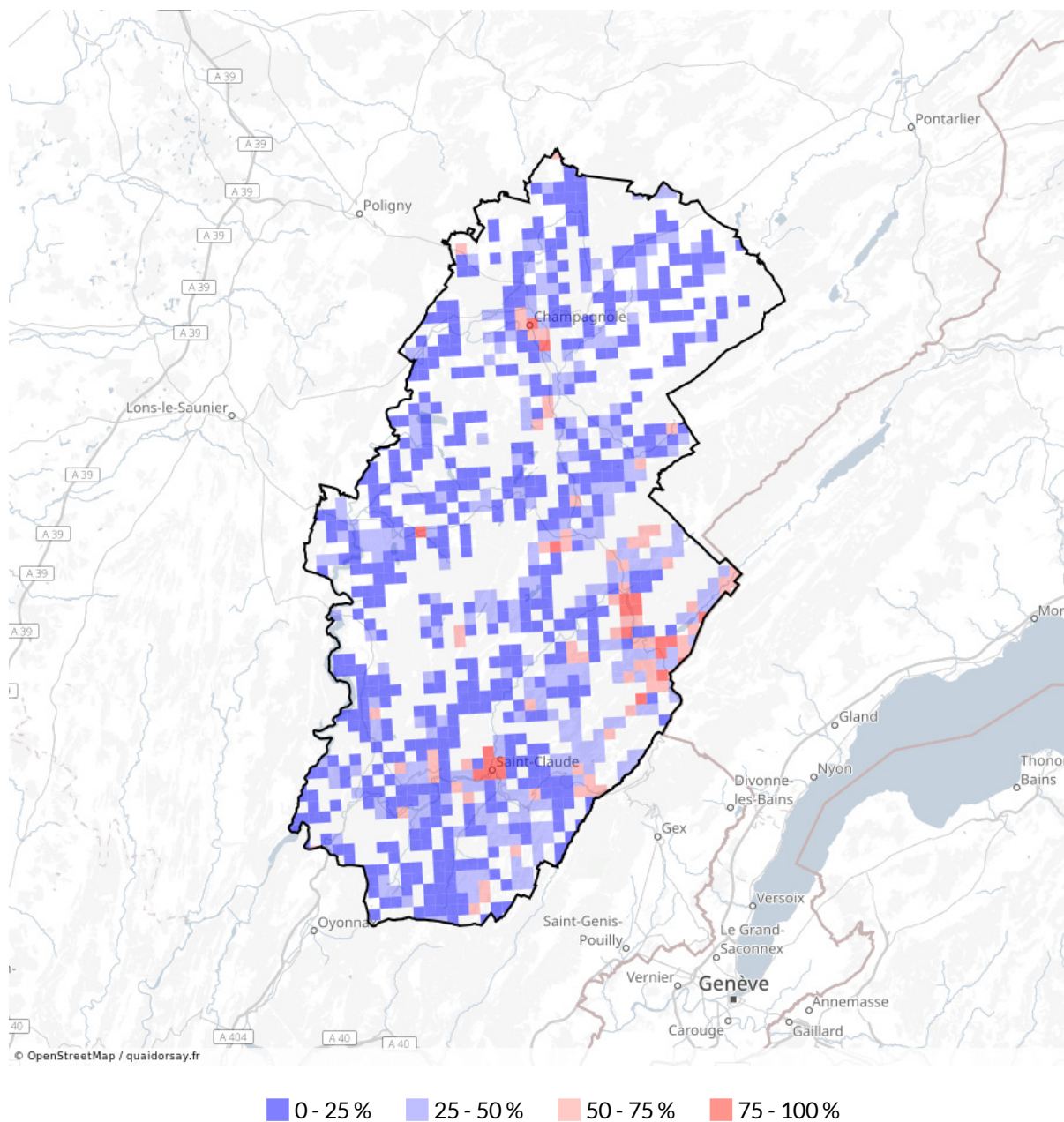
Sur les 35 523 résidences principales que comptait la circonscription en 2021, 31,8 % étaient occupées par des locataires, soit 11 280 logements. Sur le département, 31,6 % des résidences principales étaient occupées par des locataires, ce qui représente un écart de 0,18 points de pourcentage d'avec la circonscription.

La table suivante présente des données légèrement différentes : il s'agit des données en proportion calculées par l'INSEE sur la circonscription et la France entière (excepté Mayotte), d'après le recensement de population de 2019.

Proportion des logements selon leur caractéristiques		
Variables	Circonscription	France entière
Part des résidences principales (en % des logements)	71,40 %	82,10 %
Part des résidences secondaires ou occasionnelles (en % des logements)	17,80 %	9,70 %
Part des logements vacants (en % des logements)	10,80 %	8,20 %
Part des logements occupés par leur propriétaire (en % des résidences principales)	65,00 %	57,50 %
Part des logements occupés par des locataires (en % des résidences principales)	32,50 %	40,20 %
Part des logements occupés gratuitement (en % des résidences principales)	2,40 %	2,20 %
Part des maisons (en % des résidences principales)	59,00 %	56,40 %
Part des logements construits avant 1991 (en % des résidences principales).	76,20 %	70,60 %
Part des maisons chauffés au fuel (en % des résidences principales)	19,10 %	8,50 %

5.2 Répartition des logements collectifs et individuels

Pourcentage de ménages en logement collectif



Les zones laissées blanches sont sans population.

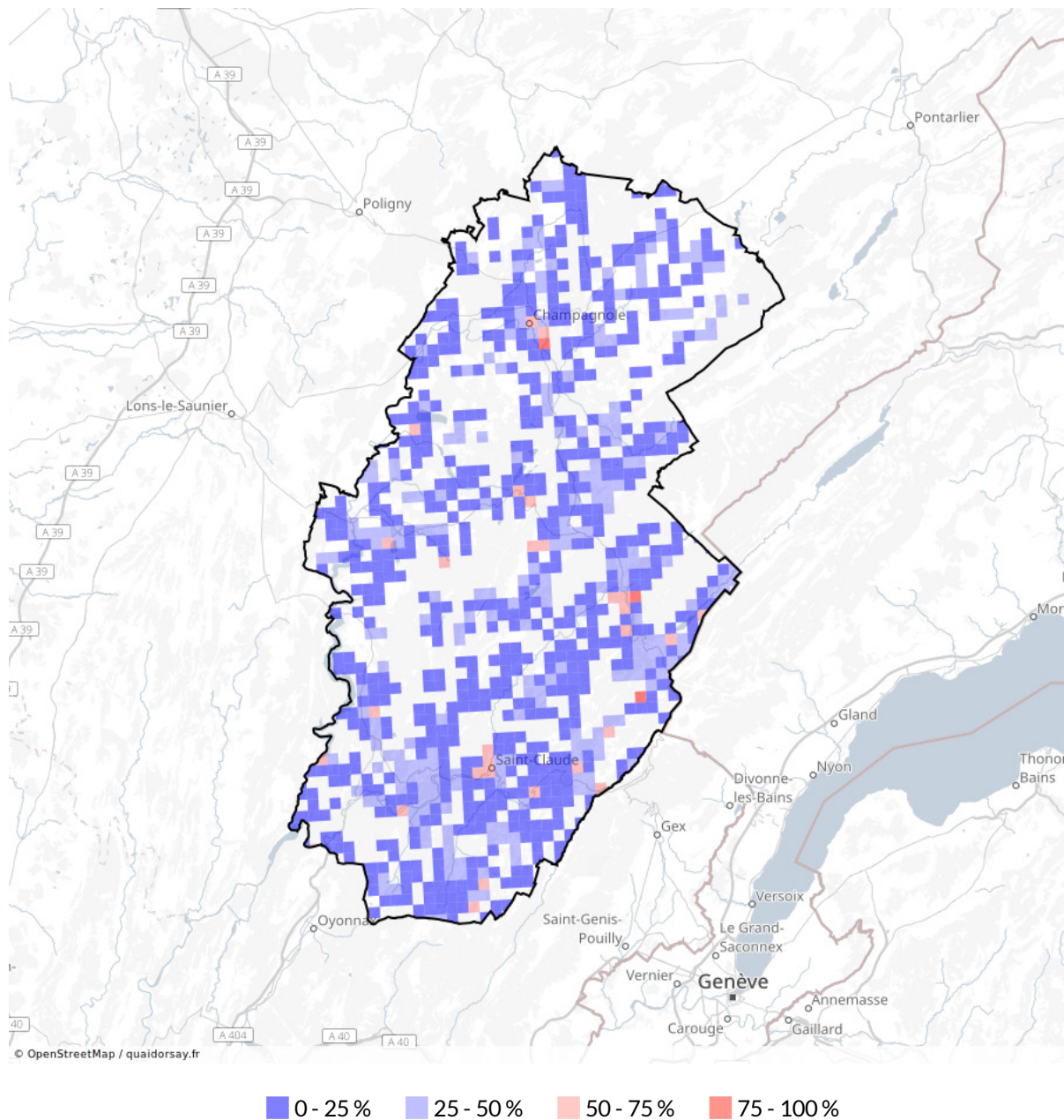
@ Source : Insee - Données carroyées à 200m - 2015

NOTE DE LECTURE

Dans un carreau bleu clair, la proportion de ménages qui habitent dans un logement collectif est comprise entre 25 % et 50%. Les zones blanches sont sans population résidente (espaces naturels, agricoles...).

5.3 Répartition des propriétaires et locataires

Pourcentage de ménages locataires



Les zones laissées blanches sont sans population.

@ Source : Insee - Données carroyées à 200m - 2015

NOTE DE LECTURE

Dans un carreau bleu clair, la proportion de ménages qui sont locataires de leur logement est comprise entre 25 et 50 %.
Les zones blanches sont sans population résidente (espaces naturels, agricoles...).

5.4 Performance énergétique de l'habitat

Cette section fait un état des lieux des diagnostics énergétiques effectués depuis 2013 dans **les communes couvertes au moins partiellement** par la circonscription.

La réalisation d'un diagnostic DPE est obligatoire pour mettre un logement en vente ou en location (sauf exceptions). En dehors de ces cas-là, il est possible aux propriétaires de faire diagnostiquer leur logement, préalablement à des travaux de rénovation par exemple. La note issue du DPE pour les logements de la circonscription n'est donc pas représentative de l'ensemble des notes DPE qui pourraient s'obtenir sur la circonscription si tous les logements étaient évalués.

Ainsi, sur les 49 839 logements que comptait la circonscription en 2018, 7 981 ont fait l'objet d'un diagnostic depuis le 30 juin 2021.

Les variations significatives de certains chiffres peuvent être dûes à des livraisons de grands ensembles de logements neufs ou en rénovation totale.

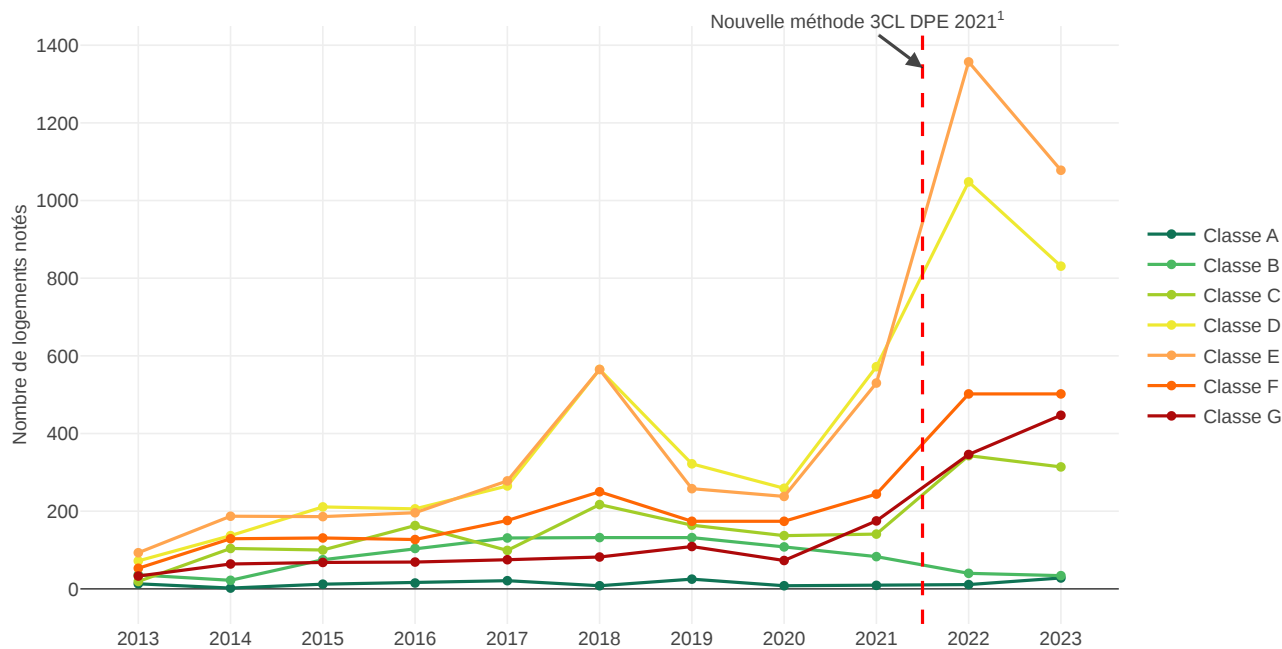
Depuis 2021, **une nouvelle méthode d'obtention d'un DPE a été adoptée : la méthode 3CI-DPE 2021 (version octobre)**. L'évaluation repose sur un algorithme qui s'appuie sur des données comme le type d'énergie utilisée, la surface du logement, la décomposition de l'utilisation des ressources énergétiques en fonction de l'usage, etc... Le changement de méthode ne permet pas de comparer la note de DPE obtenue pour chaque classe avant et après 2021.

Étiquette Diagnostic de Performance Énergétique

Le **diagnostic de performance énergétique (DPE)** d'un logement vise à informer l'occupant du logement de la quantité d'énergie nécessaire pour chauffer l'air et l'eau, le climatiser, etc... Il produit une note de performance énergétique qui va de A, pour les logements les plus économes en énergie, à G, pour les logements les plus consommateurs d'énergie.

Historique depuis 2013

Répartition du nombre de notes DPE des logements de 2013 à 2023



1. Nous supposons que l'augmentation du nombre de logements enregistrés à partir de 2021 est lié à la péremption des anciens diagnostics DPE. En effet, en temps normal, les DPE sont valables 10ans. Cependant, avec la réforme des DPE en 2021 (méthode 3CL-DPE 2021), un DPE réalisé entre 1er janvier 2013 et le 31 décembre 2017 (avec l'ancienne méthode), n'est plus valable après le 31 décembre 2022. De même, les DPE réalisés entre le 1er janvier 2018 et le 30 juin 2021 seront obsolètes après 31 décembre 2024. Cela oblige certains propriétaires louant ou vendant leur logement à réactualiser le DPE de leur logement plus tôt que prévu.

Notes DPE de 2013 à 2021 (antérieurs à la réforme 2021)										Notes DPE de 2021 à 2023		
Classe	Nb en 2013 (% du total en 2013)	Nb en 2014 (% du total en 2014)	Nb en 2015 (% du total en 2015)	Nb en 2016 (% du total en 2016)	Nb en 2017 (% du total en 2017)	Nb en 2018 (% du total en 2018)	Nb en 2019 (% du total en 2019)	Nb en 2020 (% du total en 2020)	Nb en 2021 avant la réforme (% du total)	Nb en 2021 après la réforme (% du total)	Nb en 2022 (% du total en 2022)	Nb en 2023 (% du total en 2023)
A	13 4,1 %	2 0,3 %	12 1,5 %	15 1,7 %	21 2,0 %	8 0,4 %	25 2,1 %	8 0,8 %	7 0,4 %	2 0,1 %	11 0,3 %	28 0,9 %
B	36 11,3 %	22 3,4 %	75 9,6 %	104 11,8 %	131 12,5 %	132 7,3 %	132 11,1 %	108 10,8 %	76 4,3 %	7 0,4 %	40 1,1 %	34 1,1 %
C	19 6,0 %	104 16,1 %	100 12,8 %	163 18,5 %	99 9,5 %	217 11,9 %	164 13,9 %	137 13,7 %	72 4,1 %	69 3,9 %	343 9,4 %	314 9,7 %
D	72 22,6 %	137 21,2 %	211 26,9 %	206 23,4 %	265 25,4 %	565 31,1 %	322 27,2 %	259 26,0 %	171 9,7 %	401 22,9 %	1 048 28,7 %	831 25,7 %
E	93 29,2 %	187 29,0 %	186 23,8 %	196 22,3 %	278 26,6 %	565 31,1 %	258 21,8 %	238 23,9 %	177 10,1 %	353 20,1 %	1 357 37,2 %	1 078 33,3 %
F	53 16,6 %	129 20,0 %	131 16,7 %	127 14,4 %	176 16,8 %	250 13,7 %	174 14,7 %	174 17,5 %	101 5,8 %	143 8,2 %	502 13,8 %	502 15,5 %
G	33 10,3 %	64 9,9 %	68 8,7 %	69 7,8 %	75 7,2 %	82 4,5 %	109 9,2 %	73 7,3 %	50 2,9 %	125 7,1 %	346 9,5 %	447 13,8 %
TOTAL	319	645	783	880	1 045	1 819	1 184	997	1 754		3 647	3 234

©Source : DPE - ADEME - Diagnostics de performance énergétique pour les logements - 2022

©Source : ADEME - Diagnostics de performance énergétique pour les logements - 2024

NOTE DE LECTURE

Les diagnostics de performance énergétique réalisés sur des logements de la circonscription ont produit la note B dans 36 cas en 2013. En 2021, année de la réforme de la méthode des DPE, 28,7 % ont été classés D. Parmi ces 1 048 logements classés D, 171 l'ont été selon l'ancienne méthode (soit 4,7 % des logements diagnostiqués en 2021) et 401 selon la nouvelle (soit 11,0 % des logements diagnostiqués en 2021).

Cumul des notes DPE depuis 2021

Les données tiennent compte de la réforme DPE de 2021 (arrêté du 8 octobre 2021 modifiant la méthode de calcul et les modalités d'établissement du diagnostic de performance énergétique).

Notes DPE des logements depuis le 30 juin 2021 ³						
Note DPE	Nb. logements	%	Cumul depuis A ¹	Cumul depuis G ²	Δ Département (% département)	Δ National (% national)
A	41	0,5 %	0,5 %	100,0 %	- 0,2 pt (0,7 %)	- 0,1 pt (0,6 %)
B	81	1,0 %	1,5 %	99,5 %	- 0,6 pt (1,6 %)	- 1,7 pt (2,7 %)
C	726	9,1 %	10,6 %	98,5 %	- 8,7 pt (17,8 %)	- 17,6 pt (26,7 %)
D	2 280	28,6 %	39,2 %	89,4 %	- 2,4 pt (31,0 %)	- 4,4 pt (32,9 %)
E	2 788	34,9 %	74,1 %	60,8 %	+ 7,3 pt (27,6 %)	+ 13,3 pt (21,6 %)
F	1 147	14,4 %	88,5 %	25,9 %	+ 2,1 pt (12,3 %)	+ 5,3 pt (9,1 %)
G	918	11,5 %	100,0 %	11,5 %	+ 2,5 pt (9,0 %)	+ 5,2 pt (6,3 %)

1. Cumul depuis A = cumul de la proportion depuis la note maximale de A jusqu'à la note de la tranche.
2. Cumul depuis G = cumul de la proportion depuis la note de la tranche jusqu'à la note minimale de G.
3. Le nombre de logements correspond au nombre de DPE enregistrés sur la circonscription depuis la mise en place de la réforme des DPE en 2021 (méthode 3CL-DPE 2021)

© Source : ADEME - Diagnostics de performance énergétique pour les logements - 2024

NOTE DE LECTURE

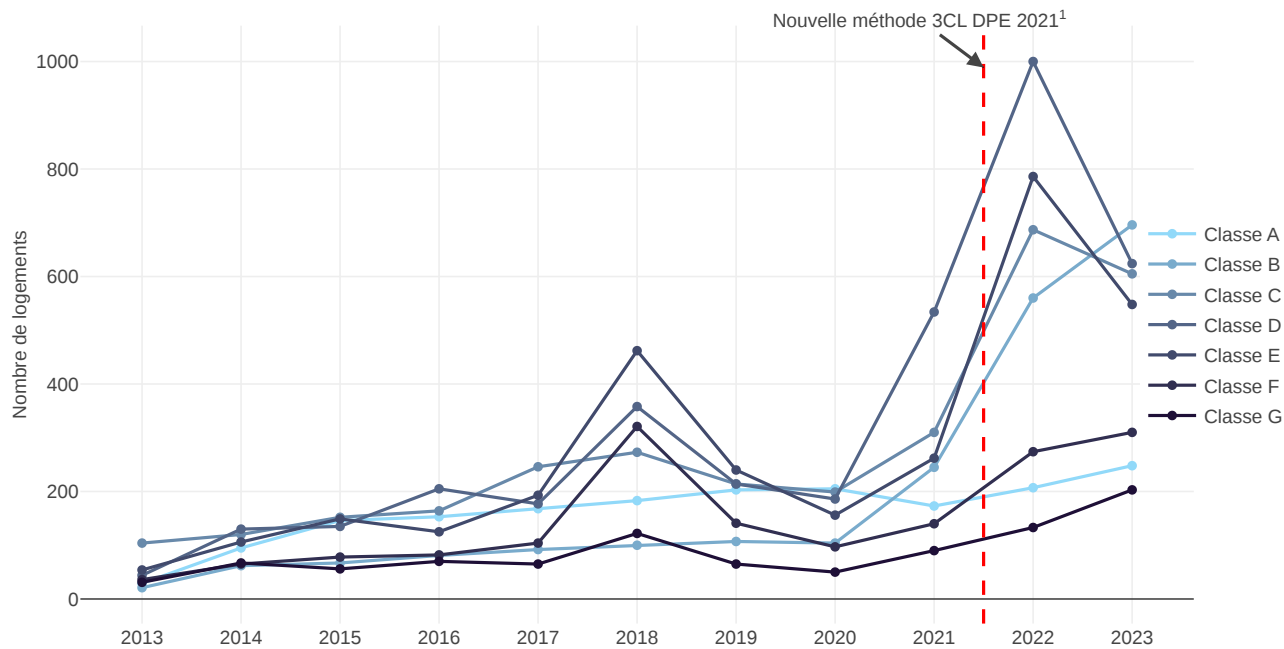
Depuis 2013, les diagnostics de performance énergétique réalisés sur des logements de la circonscription ont produit la note C dans 726 cas, soit 9,1 % de l'ensemble des diagnostics. 42,7 % des diagnostics de la circonscription ont une note supérieure à C, et 75,8 % ont une note inférieure à C. La proportion de 9,1 % de la circonscription pour la note C est inférieure de 8,7 points à celle calculée à l'échelle départementale et inférieure de 17,6 points à celle calculée à l'échelle nationale.

Etiquette Gaz à Effet de Serre

La note DPE peut s'accompagner d'une seconde note évaluant les **émissions de gaz à effet de serre (note GES)**. Les émissions de gaz à effet de serre d'un logement sont liées à la combustion d'énergies fossiles par les chaudières pour se chauffer ou produire de l'eau chaude sanitaire. Un logement noté A émettra peu de gaz à effet de serre tandis que les logements en émettront de moins en moins à mesure que leur note s'approchera de la note G.

Historique depuis 2021

Répartition du nombre de notes GES des logements de 2013 à 2023



1. Nous supposons que l'augmentation du nombre de logements enregistrés à partir de 2021 est lié à la péremption des anciens diagnostics DPE. En effet, en temps normal, les DPE sont valables 10ans. Cependant, avec la réforme des DPE en 2021 (méthode 3CL-DPE 2021), un DPE réalisé entre 1er janvier 2013 et le 31 décembre 2017 (avec l'ancienne méthode), n'est plus valable après le 31 décembre 2022. De même, les DPE réalisés entre le 1er janvier 2018 et le 30 juin 2021 seront obsolètes après 31 décembre 2024. Cela oblige certains propriétaires louant ou vendant leur logement à réactualiser le DPE de leur logement plus tôt que prévu.

Notes GES de 2013 à 2021										Notes GES de 2021 à 2023		
(antérieurs à la réforme 2021)												
Notes	Nben 2013 (% du total en 2013)	Nben 2014 (% du total en 2014)	Nben 2015 (% du total en 2015)	Nben 2016 (% du total en 2016)	Nben 2017 (% du total en 2017)	Nben 2018 (% du total en 2018)	Nben 2019 (% du total en 2019)	Nben 2020 (% du total en 2020)	Nben 2021 (avant la réforme (% du total))	Nben 2021 (après la réforme (% du total))	Nben 2022 (% du total en 2022)	Nben 2023 (% du total en 2023)
A	29 9,1 %	95 14,7 %	146 18,6 %	153 17,4 %	168 16,1 %	183 10,1 %	203 17,1 %	205 20,6 %	126 7,2 %	47 2,7 %	207 5,7 %	248 7,7 %
B	21 6,6 %	62 9,6 %	67 8,6 %	81 9,2 %	92 8,8 %	100 5,5 %	107 9,0 %	104 10,4 %	71 4,0 %	174 9,9 %	560 15,4 %	696 21,5 %
C	104 32,6 %	120 18,6 %	152 19,4 %	164 18,6 %	246 23,5 %	273 15,0 %	214 18,1 %	199 20,0 %	125 7,1 %	185 10,5 %	687 18,8 %	605 18,7 %
D	44 13,8 %	130 20,2 %	135 17,2 %	205 23,3 %	177 16,9 %	358 19,7 %	214 18,1 %	186 18,7 %	115 6,6 %	419 23,9 %	1 000 27,4 %	624 19,3 %
E	54 16,9 %	106 16,4 %	149 19,0 %	125 14,2 %	193 18,5 %	462 25,4 %	240 20,3 %	156 15,6 %	119 6,8 %	143 8,2 %	786 21,6 %	548 16,9 %
F	36 11,3 %	65 10,1 %	78 10,0 %	82 9,3 %	104 10,0 %	321 17,6 %	141 11,9 %	97 9,7 %	65 3,7 %	75 4,3 %	274 7,5 %	310 9,6 %
G	31 9,7 %	67 10,4 %	56 7,2 %	70 8,0 %	65 6,2 %	122 6,7 %	65 5,5 %	50 5,0 %	33 1,9 %	57 3,2 %	133 3,6 %	203 6,3 %
TOTAL	319	645	783	880	1 045	1 819	1 184	997	1 754		3 647	3 234

© Source : ADEME - Diagnostics de performance énergétique pour les logements - 2024

NOTE DE LECTURE

Dans la circonscription, le nombre de logements de classe GES déclaré sur un an est passé de 534 logements classés D en 2021, soit 167,4 % % des logements déclarés dans la circonscription à 624 classés D en 2023, soit 79,7 % % des logements déclarés dans la circonscription.

Notes GES depuis le 30 juin 2021						
Note GES	Nb. logements	%	Cumul depuis A ¹	Cumul depuis G ²	Δ Département (% département)	Δ National (% national)
A	502	6,3 %	6,3 %	100,0 %	- 3,5 pt (9,8 %)	+ 5,7 pt (0,6 %)
B	1 430	17,9 %	24,2 %	93,7 %	- 2,9 pt (20,8 %)	+ 15,2 pt (2,7 %)
C	1 477	18,5 %	42,7 %	75,8 %	- 4,8 pt (23,3 %)	- 8,2 pt (26,7 %)
D	2 043	25,6 %	68,3 %	57,3 %	+ 4,0 pt (21,6 %)	- 7,3 pt (32,9 %)
E	1 477	18,5 %	86,8 %	31,7 %	+ 4,6 pt (13,9 %)	- 3,1 pt (21,6 %)
F	659	8,3 %	95,1 %	13,2 %	+ 1,2 pt (7,1 %)	- 0,9 pt (9,1 %)
G	393	4,9 %	100,0 %	4,9 %	+ 1,4 pt (3,5 %)	- 1,4 pt (6,3 %)

1. Cumul depuis A = cumul de la proportion depuis la note maximale de A jusqu'à la note de la tranche.

2. Cumul depuis G = cumul de la proportion depuis la note de la tranche jusqu'à la note minimale de G.

© Source : ADEME - Diagnostics de performance énergétique pour les logements - 2024

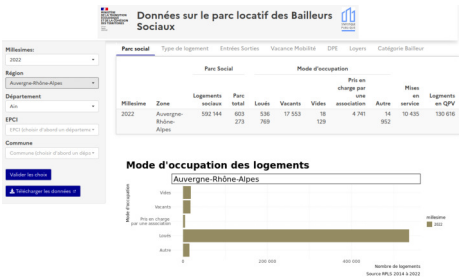
NOTE DE LECTURE

Depuis 2021, les diagnostics d'émission de gaz à effet de serre réalisés sur des logements de la circonscription ont produit la note C dans 1477 cas, soit 18,5 % de l'ensemble des diagnostics. 42,7 % des diagnostics de la circonscription ont une note supérieure à C, et 75,8 % ont une note inférieure à C. La proportion de 18,5 % de la circonscription pour la note C est inférieure de 45,0 points à celle calculée à l'échelle départementale et inférieure de 8,2 points à celle calculée à l'échelle nationale.

5.5 Autres indicateurs liés aux logements

Pour aller plus loin

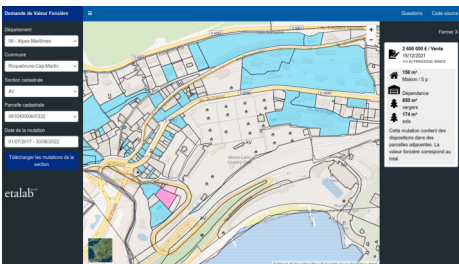
Répertoire des logements locatifs des bailleurs sociaux (RPLS)



COMMISSARIAT GÉNÉRAL AU DÉVELOPPEMENT DURABLE (CGDD) - 2022
Graphiques

Informations sur le parc locatif, commune par commune : mode d'occupation, type, loyer, DPE.
www.dataviz.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/RPLS

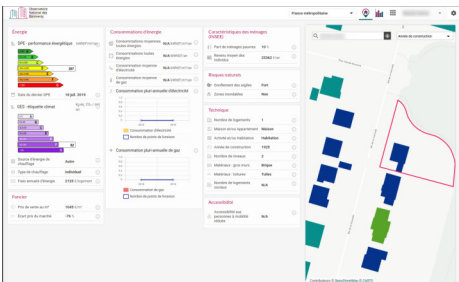
Prix de vente de l'immobilier



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE LA SOUVERAINETÉ INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE - 2023
Cartographie au niveau du bâtiment

Ensemble des ventes de biens fonciers réalisées au cours des cinq dernières années, en Hexagone et dans les départements et territoires d'outre-mer — sauf à Mayotte et en Alsace-Moselle.
www.app.dvf.etalab.gouv.fr

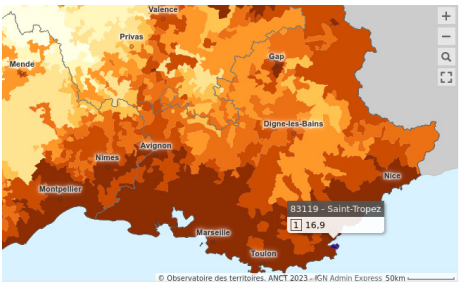
Observatoire National des Bâtiments



OBSERVATOIRE NATIONAL DES BÂTIMENTS - 2022
Cartographie au niveau du bâtiment

Informations (prix, performance énergétique, permis de construire...) au niveau de chaque bâtiment de France, qu'il soit collectif ou individuel. Service gratuit, sur inscription.
www.observatoire-national-batiments.fr

Carte des loyers



AGENCE NATIONALE POUR L'INFORMATION SUR LE LOGEMENT - 2023
Cartographie

Carte des loyers réalisée par l'ANIL grâce à un partenariat avec Groupe SeLoger et Leboncoin.
www.ecologie.gouv.fr/carte-des-loyers

6.1 Établissements et équipement de santé

Cette section fait un état des lieux des établissements et équipements de santé disponibles dans **les communes ou arrondissements couverts au moins partiellement** par la circonscription.

Nombre d'établissements de santé par catégorie	
Centres Hospitaliers	4
Centres Hospitaliers Spécialisés Lutte Maladies Mentales	5
Etablissements de Soins de Longue Durée	1
Autres Etablissements de Lutte contre les Maladies Mentales	1
Autres Etablissements Relevant de la Loi Hospitalière	2
Autres structures d'exercice libéral	10
Etablissements de PMI et de Planification Familiale	5
Centres de Santé	6
Laboratoires de Biologie Médicale	3
Commerce de Biens à Usage Médicaux	25
Etab.Educ.Spéciale pour Déficiants Mentaux et Handicapés	1
Services à Domicile ou Ambulatoires pour Handicapés	4
Etab. et Services d'Hébergement pour Adultes Handicapés	9
Etab.et Services de Travail Protégé pour Adultes Handicapés	1
Services de Maintien à Domicile pour Handicapés	1
Etablissements d'Hébergement pour Personnes âgées	21
Etablissements de l'Aide Sociale à l'Enfance	1
Etab.et Services du Ministère de la Justice pour Mineurs	1
Services Concourant à la Protection de l'Enfance	2
Etablissements pour Adultes et Familles en Difficulté	6
Autres Etablissements Sociaux d'Hébergement et d'Accueil	1
Etablissements et services multi-clientèles	24
Centres de ressources	2
Logements en Structure Collective	1

©Source : Atlasanté - Référentiel des structures sanitaires, sociales et médico-sociales - 2025

Type d'établissements de santé de proximité	Nombre	Ratio par habitant	Δ National (ratio par habitant)
Maison de santé (L.6223-3)	9	1 pour 8 087	3,0 fois plus (1 pour 24 098)
Communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS)	1	1 pour 72 783	1,4 fois plus (1 pour 98 907)
Laboratoire de Biologie Médicale	3	1 pour 24 261	1,6 fois moins (1 pour 15 236)
Pharmacie d'Officine	25	1 pour 2 911	1,2 fois plus (1 pour 3 358)

@Source : Atlasanté - Référentiel des structures sanitaires, sociales et médico-sociales - 2025

NOTE DE LECTURE

Dans les communes ou arrondissements couverts au moins partiellement par la circonscription, on dénombre 25 pharmacies d'officine, soit, rapporté à la population locale, une pharmacie d'officine pour 2 911 habitants. C'est 1,2 fois plus d'établissements pour le même nombre d'habitants qu'à l'échelle nationale (dont le ratio est de 1 établissement pour 3 359 habitants).

Équipements lourds de santé	
Appareil d'IRM à utilisation clinique	0
Caisson hyperbare	0
Caméra à positons	0
Caméra à scintillation avec détecteur d'émission de positons	0
Caméra à scintillation sans détecteur d'émission de positons	0
Cyclotron à utilisation médicale	0
Scanographe à utilisation médicale	0
Tomographe à émissions	0

@Source : Atlasanté - Référentiel des structures sanitaires, sociales et médico-sociales - 2025

NOTE DE LECTURE

Dans les communes ou arrondissements couverts au moins partiellement par la circonscription, on dénombre 0 équipement(s) de type scanographe à utilisation médicale.

6.2 Professionnels de santé

Le tableau ci-dessous est un extrait de l'annuaire AMELI de l'Assurance Maladie des professionnels de santé qui exercent une activité libérale. Sont décomptés les professionnels de santé dont le lieu d'exercice, en établissement ou en cabinet, est situé dans une commune couverte, au moins partiellement, par la circonscription.

Professionnels de santé exerçant une activité libérale	Nombre	Ratio par habitant	Nombre pour 100 000 habitants de la circonscription	Δ National (ratio par habitant)	Nombre pour 100 000 français (Δ avec la circo)
Infirmier	84	1 pour 866	115	1,3 fois moins (1 pour 680)	147 - 31,56 d'écart
Masseur-kinésithérapeute	86	1 pour 846	118	1,0 fois moins (1 pour 821)	122 - 3,51 d'écart
Médecin généraliste	56	1 pour 1 300	77	1,0 fois moins (1 pour 1 266)	79 - 1,99 d'écart
Chirurgien-dentiste	32	1 pour 2 274	44	1,2 fois moins (1 pour 1 819)	55 - 10,98 d'écart
Orthophoniste	14	1 pour 5 199	19	1,7 fois moins (1 pour 3 045)	33 - 13,60 d'écart
Pédicure-podologue	9	1 pour 8 087	12	1,6 fois moins (1 pour 4 952)	20 - 7,83 d'écart
Sage-femme	9	1 pour 8 087	12	1,0 fois plus (1 pour 8 233)	12 + 0,22 d'écart
Psychiatre	1	1 pour 72 783	1	6,6 fois moins (1 pour 10 996)	9 - 7,72 d'écart
Radiologue	1	1 pour 72 783	1	5,8 fois moins (1 pour 12 483)	8 - 6,64 d'écart
Cardiologue	1	1 pour 72 783	1	4,9 fois moins (1 pour 14 871)	7 - 5,35 d'écart
Ophtalmologiste	8	1 pour 9 098	11	1,8 fois plus (1 pour 16 318)	6 + 4,86 d'écart
Anesthésiste réanimateur	0		0	1 pour 18 435	5 - 5,42 d'écart
Orthoptiste	2	1 pour 36 392	3	1,8 fois moins (1 pour 19 747)	5 - 2,32 d'écart
Gynécologue obstétricien	0		0	1 pour 21 755	5 - 4,60 d'écart
Pédiatre	1	1 pour 72 783	1	2,9 fois moins (1 pour 25 341)	4 - 2,57 d'écart
Chirurgien orthopédiste et traumatologue	0		0	1 pour 26 148	4 - 3,82 d'écart
Dermatologue et vénérologue	1	1 pour 72 783	1	2,6 fois moins (1 pour 28 519)	4 - 2,13 d'écart
Chirurgien-dentiste spécialiste en orthopédie dento-faciale	0		0	1 pour 31 995	3 - 3,13 d'écart
Gastro-entérologue et hépatologue	1	1 pour 72 783	1	2,0 fois moins (1 pour 36 456)	3 - 1,37 d'écart
Oto-Rhino-Laryngologue (ORL) et chirurgien cervico-facial	0		0	1 pour 37 999	3 - 2,63 d'écart

Professionnels de santé exerçant une activité libérale	Nombre	Ratio par habitant	Nombre pour 100 000 habitants de la circonscription	Δ National (ratio par habitant)	Nombre pour 100 000 français (Δ avec la circo)
Rhumatologue	0		0	1 pour 49 561	2 - 2,02 d'écart
Pneumologue	0		0	1 pour 58 681	2 - 1,70 d'écart
Chirurgien urologue	0		0	1 pour 62 784	2 - 1,59 d'écart
Neurologue	0		0	1 pour 66 517	2 - 1,50 d'écart
Médecin biologiste	0		0	1 pour 66 646	2 - 1,50 d'écart
Chirurgien plasticien	0		0	1 pour 76 940	1 - 1,30 d'écart
Chirurgien général	0		0	1 pour 78 624	1 - 1,27 d'écart
Endocrinologue-diabétologue	0		0	1 pour 83 328	1 - 1,20 d'écart
Gynécologue médical	0		0	1 pour 100 214	1 - 1,00 d'écart
Anatomo-Cyto-Pathologiste	0		0	1 pour 102 165	1 - 0,98 d'écart
Chirurgien viscéral	0		0	1 pour 113 554	1 - 0,88 d'écart
Néphrologue	0		0	1 pour 128 041	1 - 0,78 d'écart

© Source : CNAM - Annuaire des professionnels de santé - 2025

NOTE DE LECTURE

Dans les communes ou arrondissements couverts au moins partiellement par la circonscription, on dénombre 56 médecins généralistes, soit, rapporté à la population locale, un médecin généraliste pour 1 300 habitants. C'est 1,0 fois moins de professionnels de santé pour le même nombre d'habitants qu'à l'échelle nationale (dont le ratio est de 1 établissement pour 1 267 habitants).

De plus, pour 100 000 habitants, la circonscription dispose de 115,41 infirmiers, tandis que sur la France entière, il y en a en moyenne 146,98 pour 100 000 habitants.

6.3 Proximité aux services d'urgence

Le diagnostic d'accès aux soins urgents est réalisé par le ministère de la santé pour décrire, commune par commune, l'équipement en services de soins urgents au 31 décembre d'une année donnée et les distances d'accès des habitants de la commune à ces services.

Temps d'accès à un service d'urgence			
Temps ¹ (mn)	via	Nb. communes ²	Population ³
0	SMUR	3	22 587
5	SMUR	7	4 976
10	SMUR	11	3 514
15	SMUR	29	12 310
20	SMUR	31	14 152
25	SMUR	30	9 455
30	SMUR	27	9 072
30	Hélicoptère	1	63
35	SMUR	7	1 241

- 1. Le temps calculé de chef-lieu à chef-lieu de commune par la DREES est regroupé en tranches de 5mn. Le temps à 0 correspond aux communes où un service d'urgence ou un médecin contact est présent dans la commune.
- 2. Nombre de communes ou arrondissements au moins partiellement couverts par la circonscription concernés par le temps indiqué.
- 3. Cumul des populations des communes en 2017.
- 4. Attention : les points correspondent aux communes qui accueillent le service d'urgence, pas à la rue où est situé ce service d'urgence.

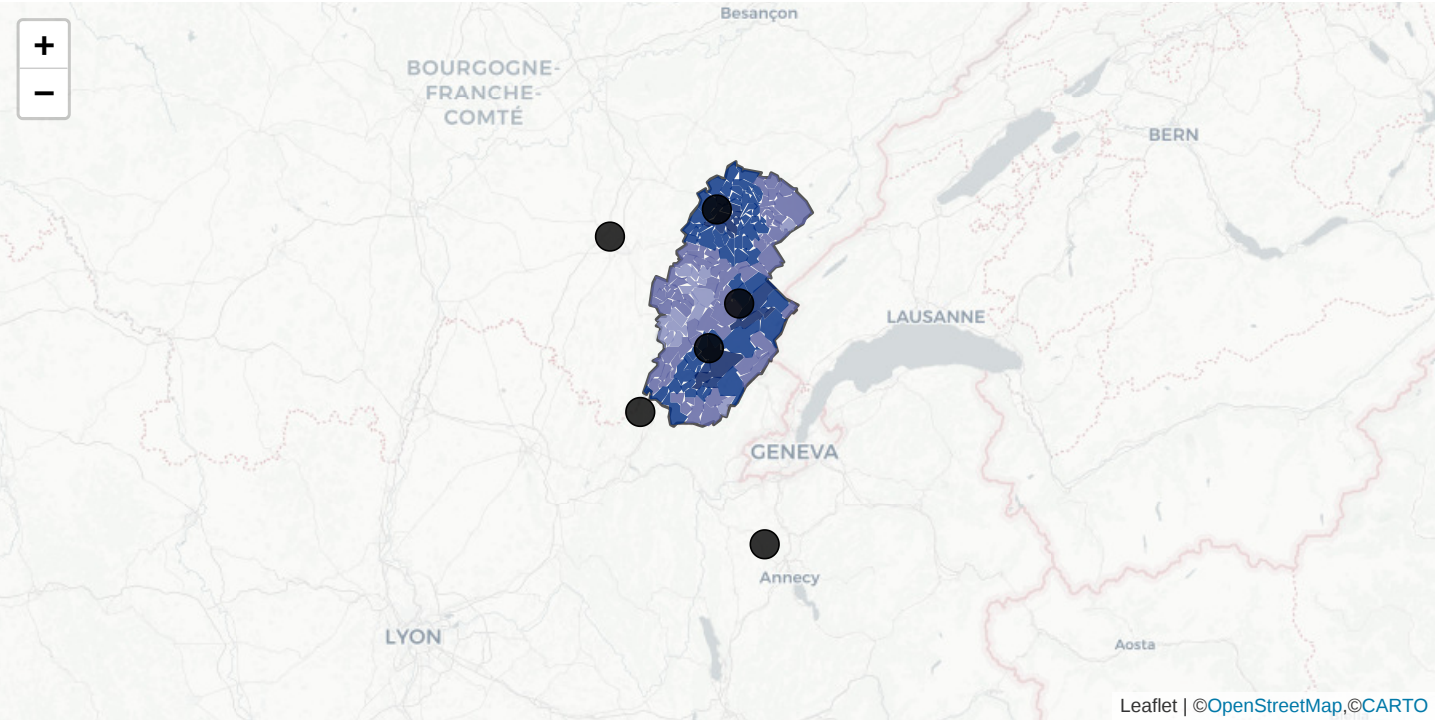
©Source : DREES - Diagnostic d'accès aux soins urgents - 2019

NOTE DE LECTURE

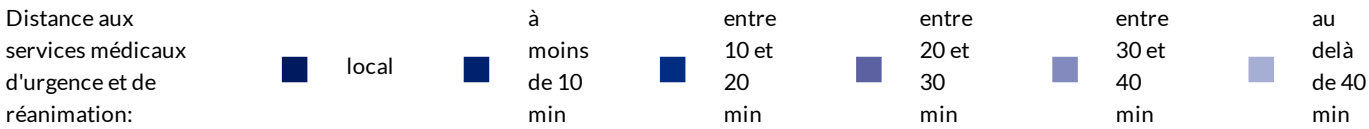
En 2019, il y avait 7 commune(s) ou arrondissement(s) couvert(s) au moins partiellement par la circonscription déservies par une structure mobile d'urgence et de réanimation (SMUR) avec un délai estimé à 35 minutes (de chef-lieu à chef-lieu). Ces communes rassemblaient 1241 habitants (population 2017).

.....

Carte du temps d'accès aux urgences



Type d'équipement : ● Service Médical d'Urgence et de Réanimation



1. Attention : les points correspondent aux communes qui accueillent le service d'urgence, pas à la rue où est situé ce service d'urgence, selon la [définition Insee](#).

Ce chapitre concerne la thématique de l'éducation. Les données sont issues du Ministère de l'Éducation nationale , Ministère de l'Enseignement supérieur et de l' Onisep . Leur périmètre couvre la plupart des établissements d'enseignement, sauf les établissements privés hors contrat.

7.1 Effectif des établissements

Nombre d'établissements et d'élèves

Les établissements privés hors contrat ne sont pas couverts.

Type	Nombre d'établissements	Nombre d'élèves	Nombre d'élèves par niveau ¹	Part de l'effectif total dans le privé sous contrat ⁴
Maternelle et élémentaire	79	6 724	840	13,9% soit 935 élèves
Collège	12	3 431	857	20,9% soit 716 élèves
Lycée	12	2 020	673	9,4% soit 190élèves
Supérieur public	9	n.c. ³	n.a. ⁴	n.a. ⁴
Autre ²	8	84	n.a. ⁴	n.a. ⁴
TOTAL	120	12 259		

1. Nombre d'élèves par niveau : l'effectif total est divisé par 8 pour le primaire (3 de maternelle et 5 d'élémentaire), 4 pour le collège et 3 pour le lycée. C'est une approximation car certains lycées accueillent des sections professionnelles et/ou BTS.
2. Autres établissements : Liste disponible dans DataCirco Augmenté.
3. N.c : Non-communicué, données insuffisantes.
4. N.a : Non-appliquable, le calcul de l'effectif par niveau n'a pas de sens dans le cas de l'enseignement supérieur.
5. A condition que les établissements privés publient leurs effectifs.

© Sources : DEPP – Ministère de l'Éducation nationale, Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, Onisep

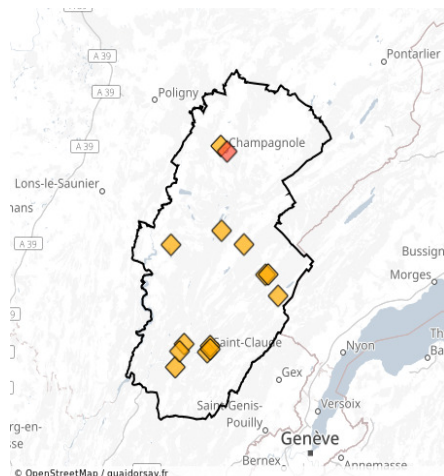
NOTE DE LECTURE

Il y a 12 175 personnes scolarisées en premier ou second degré dans la circonscription, soit 16,0% de la population de la circonscription qui est de 76 248 habitants. Au niveau de la France, ce chiffre est de 17,9%. Dans la circonscription, il y a 1 841 élèves du primaire et secondaire scolarisés dans des établissements privés, soit 15,1% des élèves. Au niveau national ce chiffre est de 17,1%.

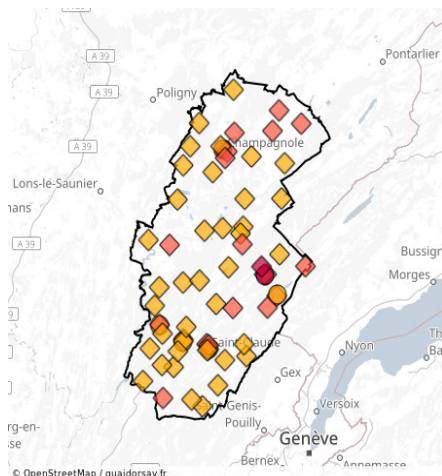
Cartographie des établissements classés par nombre d'élèves

Les établissements privés hors contrat ne sont pas couverts.

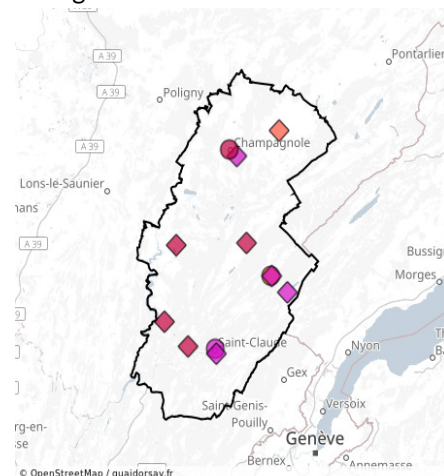
Maternelle



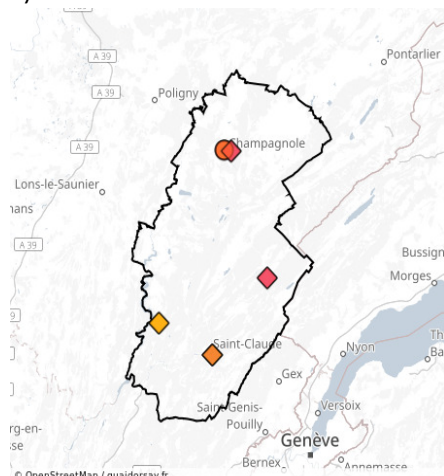
Élémentaire



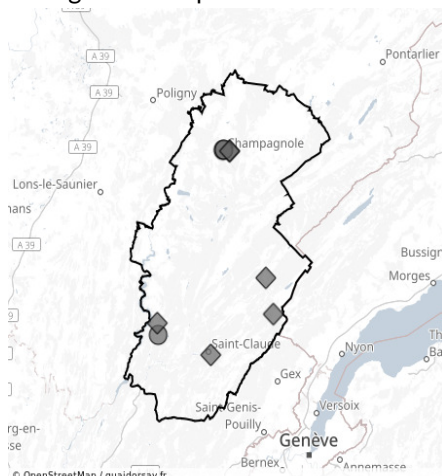
Collèges



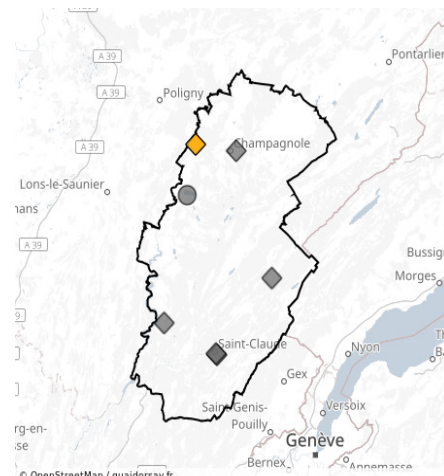
Lycées



Enseignement supérieur



Autres



Type d'établissement :  Public  Privé

Nombre d'élèves :  < 100  100 à 199  200 à 299  300 à 499  500 à 799  800 à 999  > 1000  n.c.

© Sources : DEPP – Ministère de l'Éducation nationale, Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, Onisep

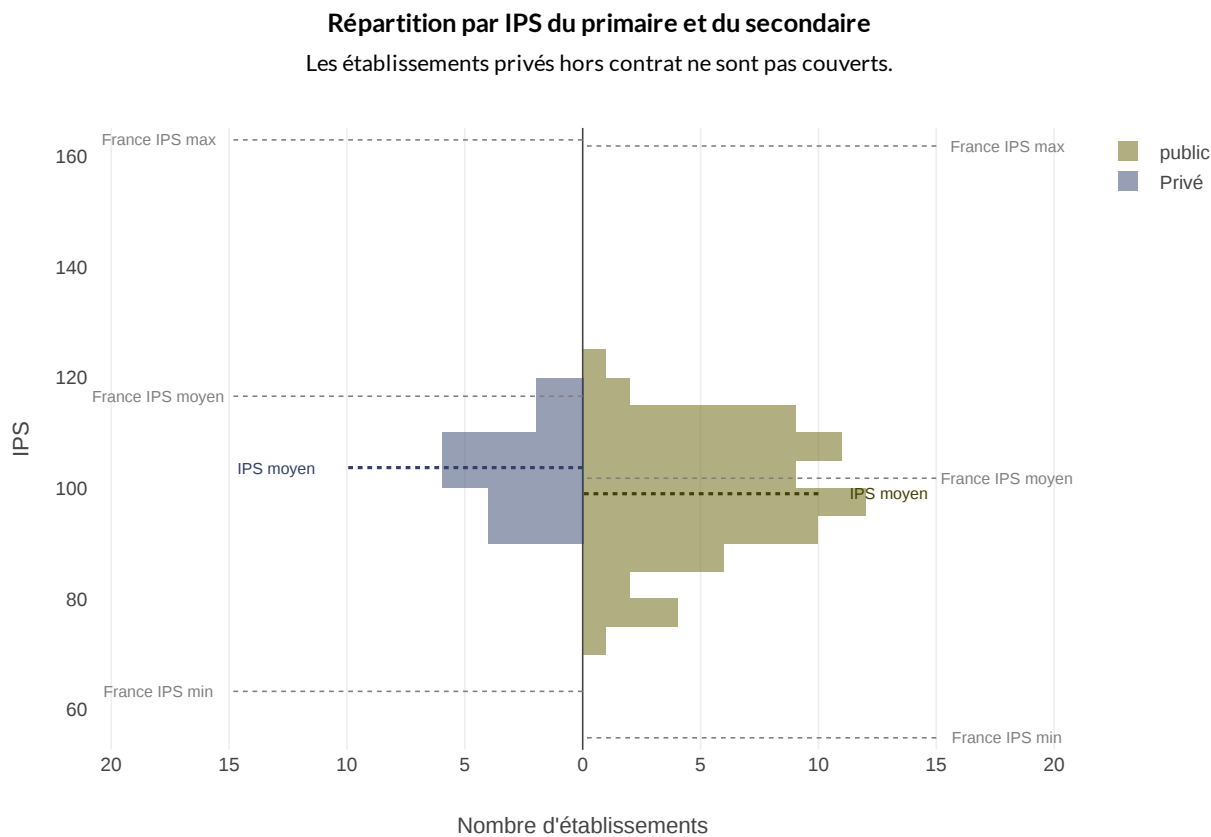
DataCirco Interactif 

Zoom sur les effectifs →



7.2 Indice de position sociale

L'Indice de Position Sociale (IPS) d'un établissement scolaire est un indicateur calculé par la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP). Ce dernier résume les conditions socio-économiques et culturelles des familles des élèves accueillis dans l'établissement. L'IPS permet ainsi de rendre compte des disparités sociales existantes entre établissements. Il est compris entre 0 et 200. Plus l'IPS est élevé, plus la position sociale des parents est élevée. Cet indicateur est disponible pour les établissements de maternelle, élémentaire, collège et lycée ; [consulter la définition de l'IPS](#).



Source : DEPP – Ministère de l'Éducation nationale - Données multiples - 2025

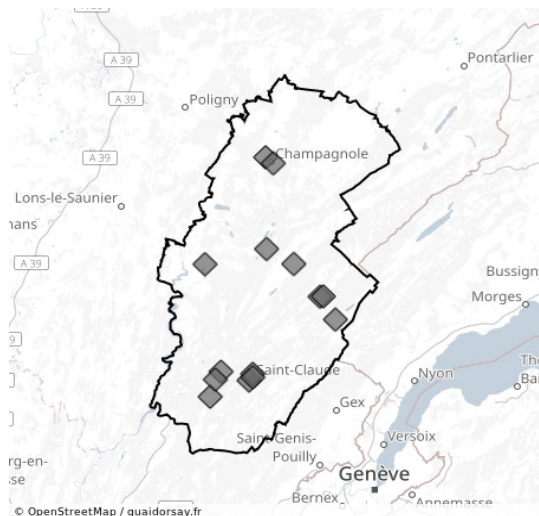
NOTE DE LECTURE

L'IPS moyen des établissements du secondaire et du primaire est de 99,7 dans la circonscription et de 104,5 à l'échelle nationale. Pour les établissements publics, l'IPS moyen de la circonscription est de 99,0.

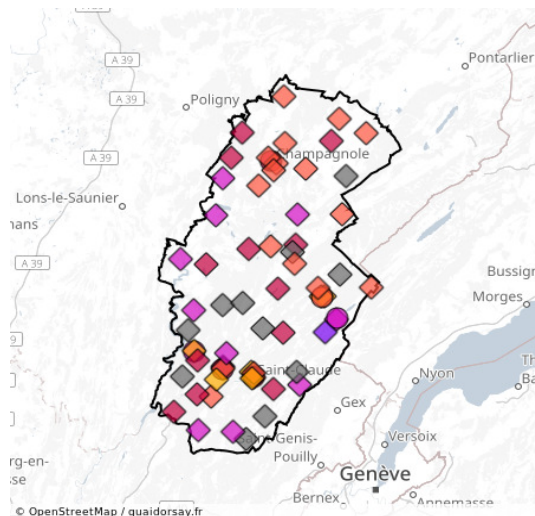
Cartographie des établissements classés par IPS

Les établissements privés hors contrat ne sont pas couverts.

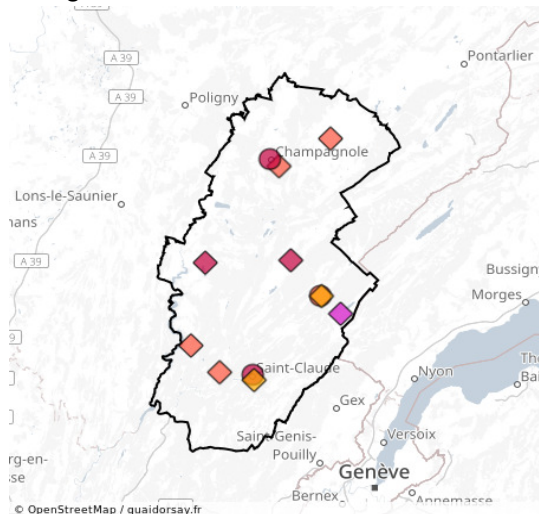
Maternelle



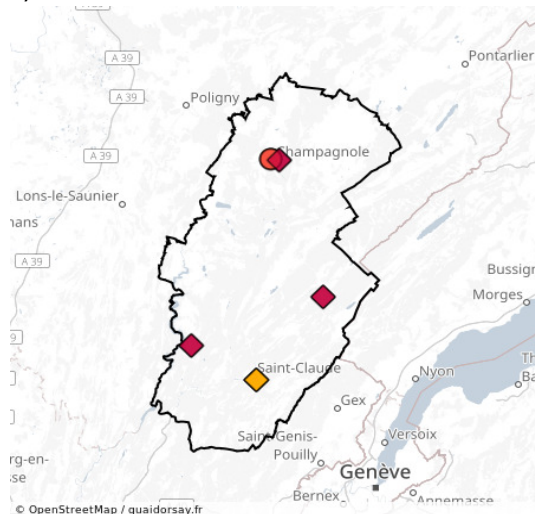
Élémentaire



Collèges



Lycées



Type d'établissement : Public Privé

IPS : < 90 90 à 99 100 à 109 110 à 119 120 à 129 130 à 139 > 140 n.c.

© Source : DEPP – Ministère de l'Éducation nationale - Données multiples - 2025

DataCirco

Interactif

Zoom sur les IPS →



7.3 Liste de tous les établissements

La liste de tous les établissements de la circonscription, sauf privés hors contrat, est disponible dans DataCirco Augmenté avec leur effectif, leur IPS et d'autres indicateurs tels que le taux de réussite ou le classement REP+.

DataCirco Interactif 

Liste des établissements ➔



Ce chapitre concerne la thématique de l'environnement. Les données sont issues du Ministère de la Transition Écologique et Solidaire pour l'occupation des sols, de la base ERA5 issue de Copernicus Climate Change Service (C3S) et de Climate Data Store (CDS) pour le climat.

8.1 Occupation des sols et paysages

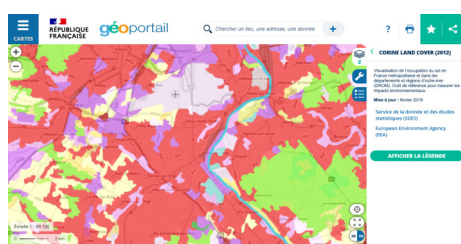
Cette partie dresse un portrait biophysique de la circonscription.

L'occupation des sols

La section fait un inventaire des principaux types d'occupation des sols de la circonscription en 2012. Les données sont issues du programme européen d'observation de la Terre Copernicus, développé pour 39 Etats européens. La base de données, Corine Land Rover décline l'occupation des sols en 44 postes (et 48 pour les DROM-COM).

Pour aller plus loin

- Occupation des sols



COPERNICUS - 2012 Cartographie nationale

L'occupation des sols est une classification des territoires en fonction de leur usage. La carte du territoire de la circonscription est accessible sur le Géo Portail de l'IGN. [Géoportail](#)

Tableau comparatif

Le tableau ci-dessous affiche seulement les postes spécifiques à la circonscription en les comparant à leur représentation à l'échelle nationale.

Part de la superficie couverte par les différents types d'espaces			
Type d'espace	Superficie couverte sur la circonscription (en hectares)	Part de la superficie de la circonscription	Part de la superficie française
Cours et voies d'eau	24	0,01 %	0,20 % - 0,2 pt (0,2 %)
Equipements sportifs et de loisirs	337	0,19 %	0,18 % 0,0 pt (0,2 %)
Extraction de matériaux	268	0,15 %	0,14 % 0,0 pt (0,1 %)
Forêt et végétation arbustive en mutation	1 456	0,80 %	2,17 % - 1,4 pt (2,2 %)
Forêts de conifères	55 539	30,55 %	5,11 % + 25,4 pt (5,1 %)
Forêts de feuillus	35 757	19,67 %	14,62 % + 5,0 pt (14,6 %)
Forêts mélangées	14 182	7,80 %	3,04 % + 4,8 pt (3,0 %)
Landes et broussailles	535	0,29 %	0,64 % - 0,3 pt (0,6 %)
Marais intérieurs	1 260	0,69 %	0,29 % + 0,4 pt (0,3 %)
Pelouses et pâturages naturels	5 459	3,00 %	1,96 % + 1,0 pt (2,0 %)
Plans d'eau	1 901	1,05 %	0,34 % + 0,7 pt (0,3 %)
Prairies et autres surfaces toujours en herbe à usage agricole	41 357	22,75 %	13,03 % + 9,7 pt (13,0 %)
Surfaces essentiellement agricoles, interrompues par des espaces naturels importants	5 559	3,06 %	2,45 % + 0,6 pt (2,4 %)
Systèmes cultureux et parcellaires complexes	4 181	2,30 %	8,90 % - 6,6 pt (8,9 %)
Terres arables hors périmètres d'irrigation	7 971	4,38 %	23,41 % - 19,0 pt (23,4 %)
Tissu urbain continu	79	0,04 %	0,07 % 0,0 pt (0,1 %)
Tissu urbain discontinu	5 123	2,82 %	3,53 % - 0,7 pt (3,5 %)
Tourbières	352	0,19 %	0,01 % + 0,2 pt (0,0 %)
Végétation clairsemée	50	0,03 %	0,69 % - 0,7 pt (0,7 %)
Zones industrielles ou commerciales et installations publiques	420	0,23 %	0,59 % - 0,4 pt (0,6 %)

© Source : Ministère chargé de l'écologie - Inventaire biophysique de l'occupation des sols - 2012

NOTE DE LECTURE

En 2012, 0,2 % du territoire de la circonscription était occupé par un environnement de type *equipements sportifs et de loisirs*, soit 337 hectares (ce qui équivaut à 3,37 km²). Cette occupation des sols de type *equipements sportifs et de loisirs* représentait 0,2 % de la superficie française.

La circonscription est majoritairement occupée par les territoire de type *forêts de conifères* qui représentent 30,5 % de sa superficie. Soit 25,44 points de pourcentage d'écart avec la France pour ce type de territoire.

A noter que les chiffres concernant les mers et océans sont très en dessous de la réalité pour les circonscriptions concernées car les limites de circonscription ne tiennent pas compte des ces zones, étant un découpage à usage électoral.

L'artificialisation des sols

L'artificialisation est "l'altération durable de tout ou partie des fonctions écologiques d'un sol, en particulier de ses fonctions biologiques, hydriques et climatiques, ainsi que de son potentiel agronomique par son occupation ou son usage." (article 192 de la loi dite *Climat et résilience*).

Les surfaces artificialisées sont constituées de sols :

- soit **imperméabilisés en raison du bâti ou d'un revêtement, soit stabilisés et compactés, soit constitués de matériaux composites.**
- végétalisés ou herbacés, et qui sont **à usage résidentiel, de production secondaire ou tertiaire, ou d'infrastructures ...** qu'elles soient en chantier ou à l'abandon.

Les surfaces suivantes sont considérées pour l'essentiel comme non artificialisées : plans d'eau, surfaces végétalisées, forêts, champs cultivés ou non, parcs ou jardins publics, ainsi que surfaces végétalisées sur lesquelles seront implantées des installations de panneaux photovoltaïques.

Attention, cette définition s'applique à partir d'un **seuil de surface**. Par exemple, elle ne concerne les bâtiments qu'à partir de 50 m² de prise au sol.

Toutes les zones bâties (maisons, immeubles, etc...), les zones non bâties (routes, places, parking...), les surfaces stabilisées et compactées, partiellement ou totalement perméables, et recouvertes de matériaux minéraux (excepté dans le cadre d'activités d'extraction), comme les sols pavés, ou les chemins de graviers ou les zones à autres matériaux composites (comme les décharges), sont donc considérées comme artificialisées.

On y ajoute : les terres cultivées par d'autres activités que le secteur primaire : pelouses et prairies, terres arables, roselières, jardins privés, ou consacrés à une activité secondaire ou tertiaire, ainsi que les espaces abandonnés, ou en cours de végétalisation.

Le reste des espaces végétalisés, exploités ou non par le secteur tertiaire (champs, forêts ou surfaces naturelles), est considéré comme non artificialisé. Cette définition est donnée dans le ~~décret n° 2023-1096 du 27 novembre 2023~~ relatif à l'évaluation et au suivi de l'artificialisation des sols.

~~La table de correspondance de l'OCS GE (occupation du sol à grande échelle)~~ aide à comprendre la nomenclature des sols. Un fascicule du Ministère de la Transition Écologique et de la Cohésion des Territoires aide à mieux comprendre le lien entre occupation des sols et artificialisation : ~~Fascicule 1 : Définir et observer la consommation d'espaces naturels~~

Sur la période 2021 à 2031, la loi prévoit de réduire de moitié la consommation totale d'espace observée à l'échelle nationale. Cet objectif national fixé par la loi du 21 avril 2021 s'inscrit dans la perspective **Zéro artificialisation nette des sols** pour 2050. La consommation d'espace se distingue néanmoins de l'artificialisation des sols. En effet, elle correspond à "la création ou l'extension effective d'espaces urbanisés sur le territoire concerné".

Consommation des sols par secteur selon les destinations sur la période 2011-2021			
Type d'occupation des sols artificialisés	Circonscription Département France entière		
Surface artificialisée destinée au mixte (en m²)	74 368	297 559	43 879 266
(part de la surface artificialisée destinée au mixte)	2,1 %	2,3 %	1,8 %
Surface artificialisée destinée aux infrastructures routières (en m²)	214 648	697 567	157 587 042
(part de la surface artificialisée destinée aux infrastructures routières)	6,0 %	5,4 %	6,6 %
Surface artificialisée destinée aux infrastructures ferroviaires (en m²)	4 090	24 034	16 411 183
(part de la surface artificialisée destinée aux infrastructures ferroviaires)	0,1 %	0,2 %	0,7 %
Surface artificialisée à destination inconnue (en m²)	123 589	478 369	107 207 538
(part de la surface artificialisée à destination inconnue)	3,5 %	3,7 %	4,5 %
Surface artificialisée destinée à l'activité (en m²)	940 706	2 787 330	547 863 874
(part de la surface artificialisée destinée à l'activité)	26,4 %	21,6 %	23,1 %
Surface artificialisée destinée à l'habitat (en m²)	2 200 003	8 611 132	1 499 642 922
(part de la surface artificialisée destinée à l'habitat)	61,8 %	66,8 %	63,2 %
TOTAL	3 557 404	12 895 991	2 372 591 825

Source : CEREMA - Indicateurs communaux des flux de consommation des sols de 2009 à 2023 - 2023

NOTE DE LECTURE

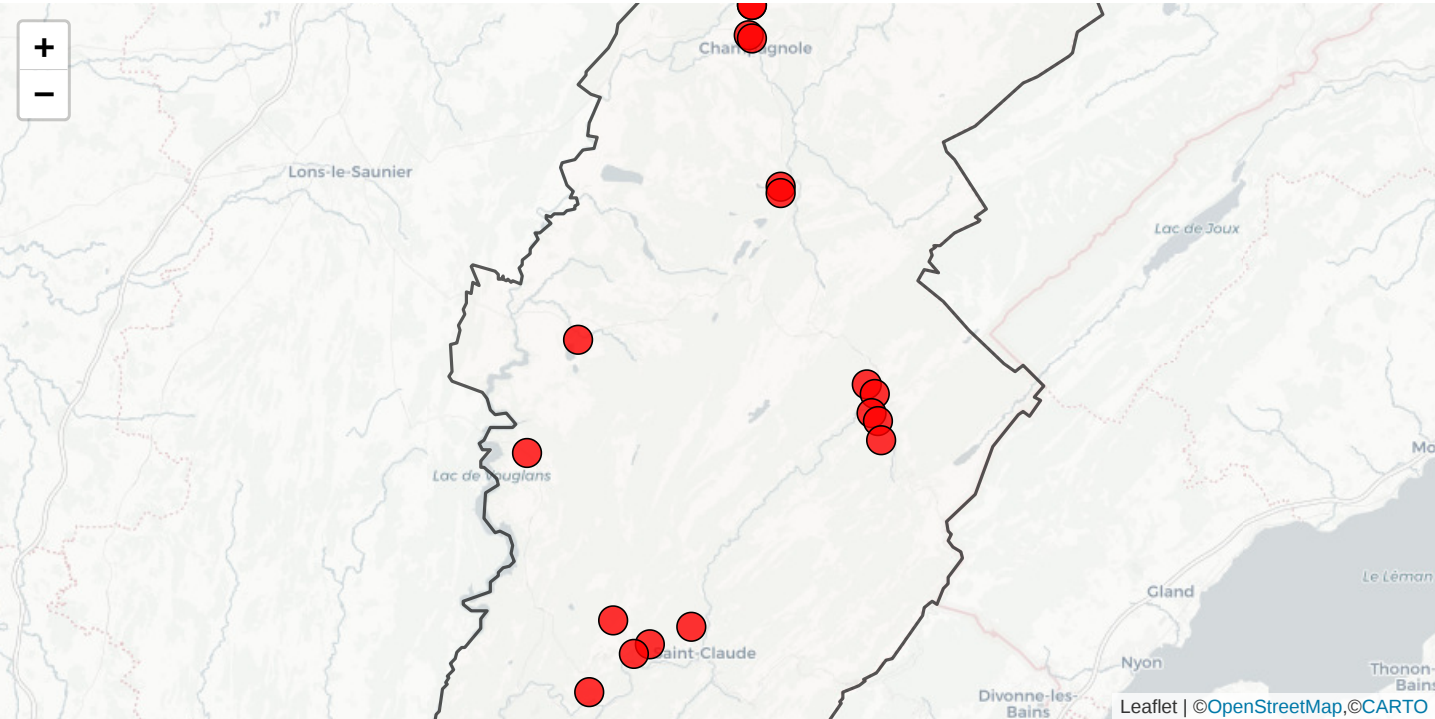
Sur les communes couvertes par la circonscription, 2 200 003 m² destinés à l'habitat ont été artificialisés entre 2011 et 2021. Cela représente 61,8 % de la superficie (des communes de la circonscription) artificialisée sur cette période.

8.2 Sites pollués

Cette section présente les sites pollués de la circonscription. Les données sont issues de la base de données BASOL du Ministère de la Transition Écologique et Solidaire.

En 2024, la circonscription comptait 18 sites pollués. Parmi eux, 9 ont été traités, 9 sont en cours de traitement.

Carte des sites pollués de la circonscription



© Source : Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires - Sites et sols pollués - 2025

La carte interactive est disponible dans DataCirco
Augmenté avec le détail de chaque point.

DataCirco

Interactif

Carte des sites pollués →

Géorisques



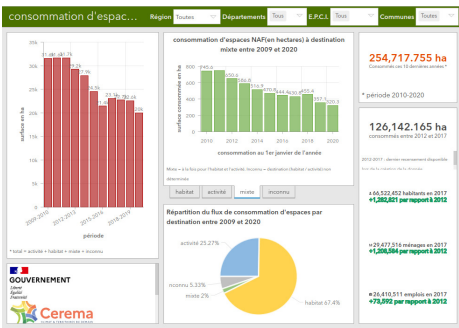
MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE, DE L'ÉNERGIE, DU CLIMAT, ET DE LA PRÉVENTION DES RISQUES ET LE BRGM - 2024

Informations communales

Connaître les risques pour chaque commune concernant les inondations, séismes, retrait d'argil et radon.

Géorisques [🔗](#)

Tableau de bord de consommation d'espaces



CEREMA CENTRE D'ÉTUDES ET D'EXPERTISE SUR LES RISQUES, L'ENVIRONNEMENT, LA MOBILITÉ ET L'AMÉNAGEMENT - 2024

Données communales

Suivre l'évolution de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers.

Tableau de bord de consommation d'espaces [🔗](#)

Historique du climat

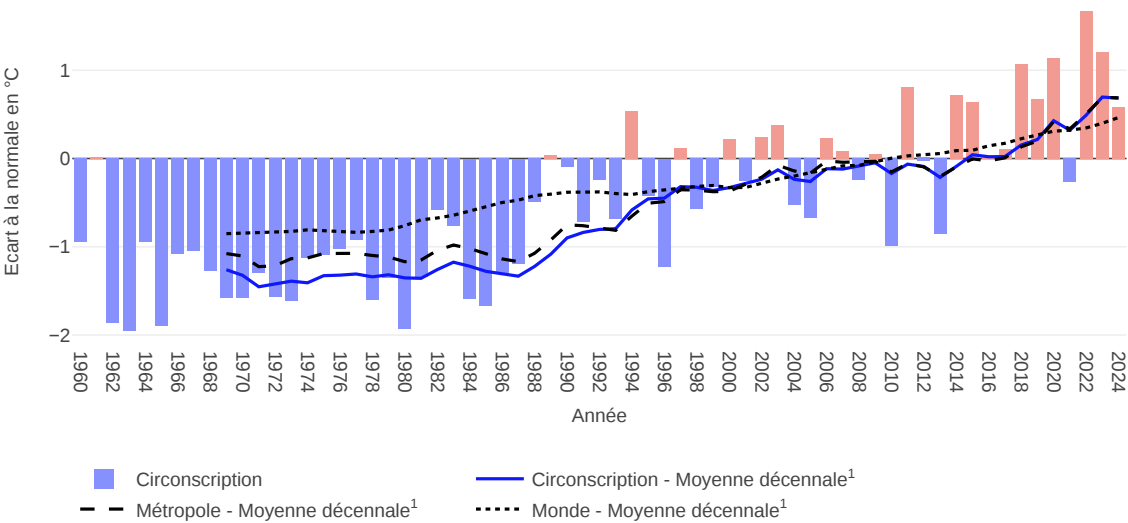
Cette section s'appuie sur les données de la base ERA5 du Centre européen pour les prévisions météorologiques à moyen terme.

Les données ERA5 fournissent des estimations climatiques à l'échelle du monde, sur une grille régulière de carrés d'une trentaine de kilomètres de côté, en s'appuyant à la fois sur les relevés des stations climatiques et d'autres paramètres tels que l'altitude, la géographie ou encore l'historique climatique. La méthodologie de production des données ERA5 diffère de celle de Météo-France, des écarts ponctuels sont possibles.

La période 1991-2020 est utilisée pour calculer les normales saisonnières conformément au choix méthodologique retenu par Météo-France et décrite dans De nouvelles normales pour qualifier le climat en France.

Températures annuelles

Écarts à la normale 1991-2020 des températures annuelles moyennes de 1960 à 2024



1. La méthode utilisée pour afficher les courbes des moyennes décennales est une moyenne glissante sur 10 ans, il ne s'agit pas d'une projection climatique mais d'une analyse statistique de la période 1960-2024.

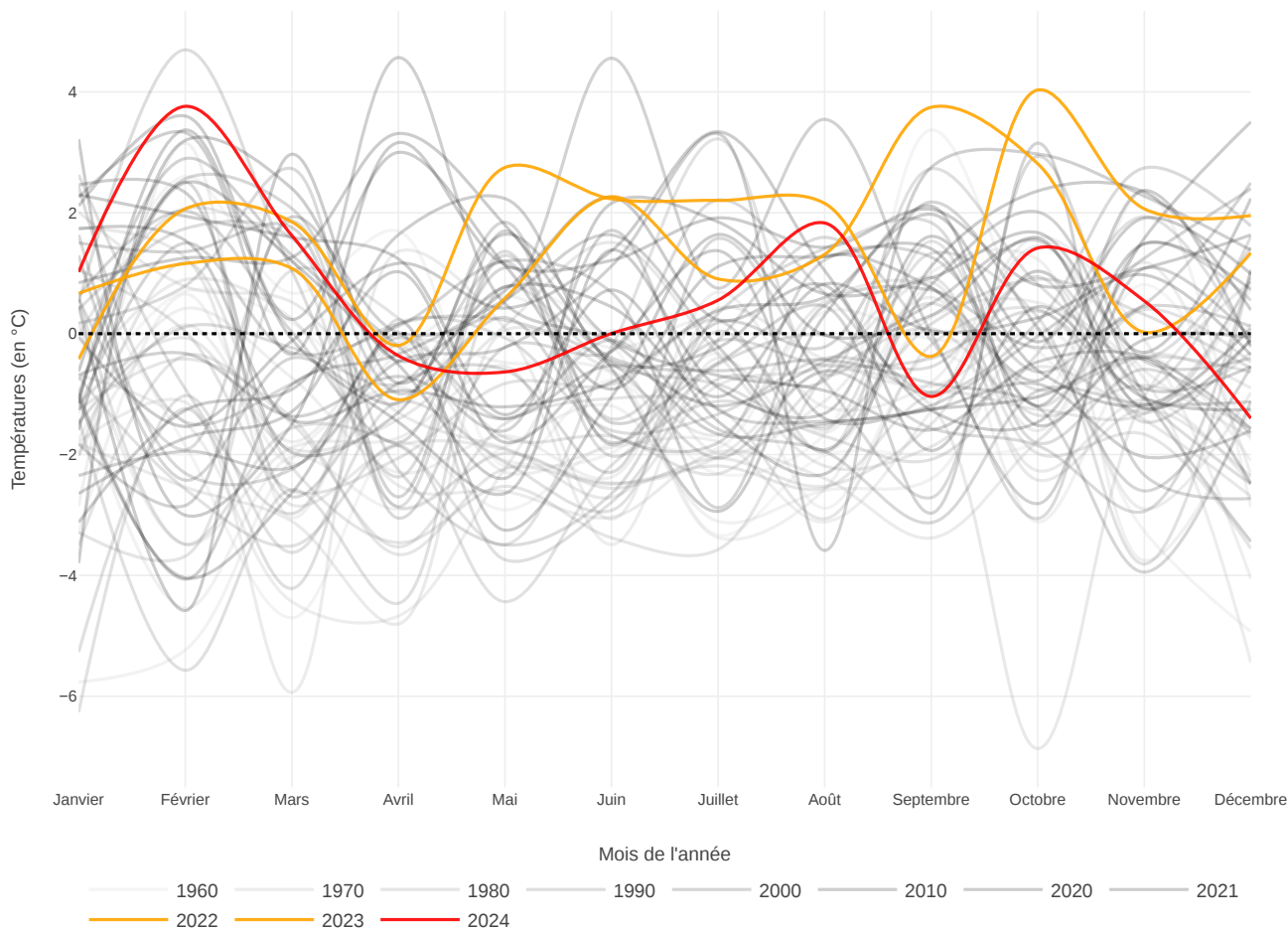
© Source : ECMWF - Données météo de réanalyse ERA5 - 2024

NOTE DE LECTURE

En 2024, l'écart entre la température moyenne et celle des années 1991-2020 dans la circonscription était de 0,59°C, contre 0,69 °C en France métropolitaine.

Températures mensuelles

Ecart à la normale 1991-2020 des températures mensuelles de 1960 à 2024



Source : ECMWF - Données météo de réanalyse ERA5 - 2024

NOTE DE LECTURE

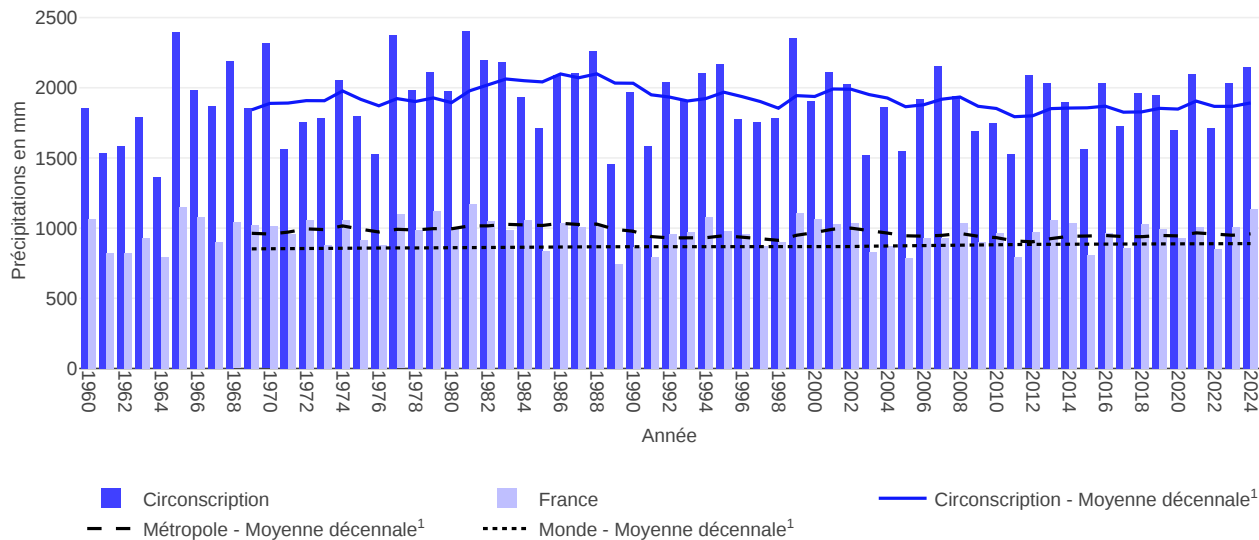
En juin 2024, l'écart de température par rapport à la normale 1991-2020 dans la circonscription était de 0,00°C.

Précipitations annuelles

Attention

Les données ERA5 utilisées ont une tendance à sur-estimer la pluviométrie par rapport aux mesures de Météo-France sur certaines circonscriptions.

Cumul de précipitations annuelles de 1960 à 2024



1. La méthode utilisée pour afficher les courbes des moyennes décennales est une moyenne glissante sur 10 ans, il ne s'agit pas d'une projection climatique mais d'une analyse statistique de la période 1960-2024.

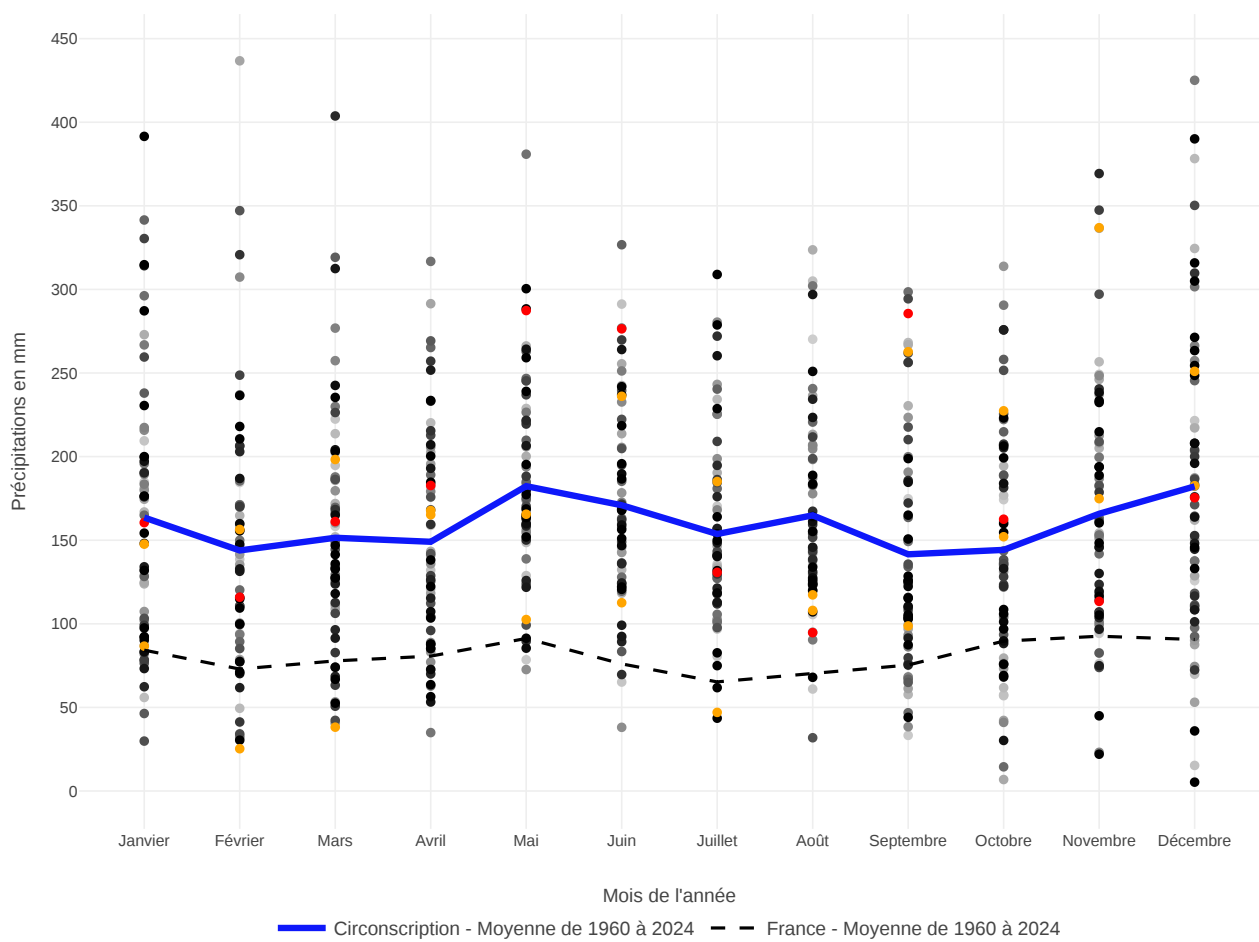
© Source : ECMWF - Données météo de réanalyse ERA5 - 2024

NOTE DE LECTURE

En 2024, il a plu au total 2 146,54 mm dans la circonscription, contre 1 138,90 mm en France métropolitaine. Les données affichées représentent la quantité de pluie/neige tombée.

Précipitations mensuelles

Cumul de précipitations mensuelles de 1960 à 2024

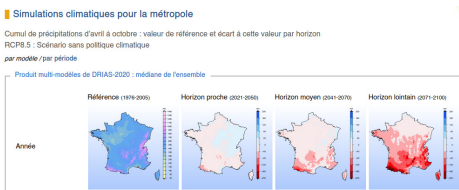


Source : ECMWF - Données météo de réanalyse ERA5 - 2024

NOTE DE LECTURE

En juin 2024, la quantité de pluie/neige tombée dans la circonscription était de 276,41 mm pour une moyenne de 170,92 mm au cours du mois de juin dans la circonscription de 1960 à 2024, et d'une moyenne française de 76,02mm de précipitations sur la période 1960-2024.

• Projections climatiques



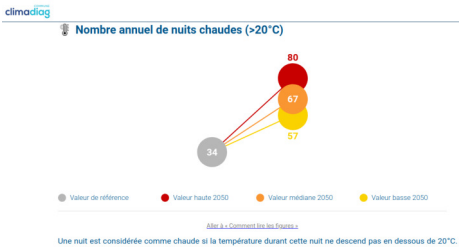
MÉTÉO-FRANCE - 2024

Cartographie nationale

Tendances à long terme du climat dans les régions, par exemple l'impact sur l'agriculture. Pour compléter, le site DRIAS-eau présente les projections sur le débit des cours d'eau.

www.drias-climat.fr | www.drias-eau.fr

• ClimaDiag-Commune



MÉTÉO-FRANCE - 2024

Données par commune

Tendances à long terme des impacts climatiques par commune, regroupés en 5 thématiques : climat, risques naturels, santé, agriculture et tourisme.

www.meteofrance.com/climadiag-commune

SOURCES ET RÉFÉRENCES

Ce document a été produit par la cellule LexImpact de l'Assemblée nationale.

Il est publié sous [Licence Ouverte 2.0](#) et a été lui-même produit à partir des **données ouvertes** (opendata) suivantes :

- [Contours détaillés des circonscriptions législatives](#) | Mapotempo | 2023
- [Découpage géographique](#) | Insee | 2024
- [Données carroyées à 200m](#) | Insee | 2019
- [Circonscriptions législatives. Indicateurs socio-économiques](#) | Insee | 2022
- [Répertoire national des élus](#) | Ministère de l'Intérieur | 2025
- [Base Sirene](#) | Insee | avril 2025
- [Registre du Commerce et des Sociétés](#) | INFOGREFFE | 2023
- [Recensement de la population – Base infracommunale \(IRIS\)](#) | Insee | 2021
- [Diagnostics de performance énergétique pour les logements](#) | ADEME | 2024
- [Diagnostic d'accès aux soins urgents](#) | DREES | 2019
- [Annuaire des professionnels de santé](#) | CNAM | 2025
- [Référentiel des structures sanitaires, sociales et médico-sociales](#) | Atlasanté | 2025
- [Nombre d'établissements employeurs et effectifs salariés](#) | URSSAF | 2024
- [Données multiples](#) | DEPP – Ministère de l'Éducation nationale | 2025
- [Principaux établissements d'enseignement supérieur](#) | Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation | 2025
- [Structures d'enseignement supérieur](#) | Onisep | 2025
- [Sites et sols pollués](#) | Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires | 2025
- [Indicateurs communaux des flux de consommation des sols de 2009 à 2023](#) | CEREMA | 2023
- Les données climatiques sont produites par le [Centre européen pour les prévisions météorologiques à moyen terme](#) (ECMWF en anglais), organisation intergouvernementale indépendante financée par 34 États | [licence Copernicus](#)

Ce document a été généré automatiquement le 16 mai 2025 à l'aide de Svelte et des outils et logiciels libres suivants :

- Langage [Python](#)
- Base de donnée relationnelle [PostgreSQL](#)
- Gestion des données géographiques [PostGIS](#)
- Outil de manipulation de données géographiques [GDAL](#)
- Outil de manipulation de fichier json [JQ](#)
- Outil de manipulation de fichiers csv [CSVkit](#)
- Socle de développement web [Svelte](#)
- Visualisation de données avec [Plotly](#) et [Leaflet](#)

Le code source est disponible lui aussi sous une licence libre et publié sur git.leximpact.dev/leximpact/data-circo.

Retrouver la dernière version de ce document en ligne sur [DataCirco](#) ou scanner ce code QR :



Télécharger les données utilisées dans ce document en format csv: [Données brutes \(CSV\)](#)